



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

6394^e séance

Mercredi 29 septembre 2010, à 10h20
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Apakan	(Turquie)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	M ^{me} Dunlop
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Gabon	M. MOUNGARA MOUSSOTSI
	Japon	M. Nishida
	Liban	M. Salam
	Mexique	M. Heller
	Nigéria	M. Onemola
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2010/463)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2010/463)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Afghanistan une lettre dans laquelle il demande à ce que le Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan soit invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. J'ai également reçu des représentants de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de l'Italie, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande et du Pakistan des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Rassoul (Afghanistan) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je souhaite très chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Zalmai Rassoul, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Staffan de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. de Mistura à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, S. E. M. Pedro Serrano, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Serrano à occuper le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2010/463, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Staffan de Mistura. Je lui donne maintenant la parole.

M. de Mistura (*parle en anglais*) : Je vous remercie de me donner l'occasion, au nom de l'ensemble du système des Nations Unies en Afghanistan, de présenter au Conseil une brève mise à jour de la situation.

Comme c'est souvent le cas, il s'est passé beaucoup de choses ces derniers mois en Afghanistan. Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.6351), plusieurs événements clefs se sont produits. Je voudrais passer en revue certains de ces faits nouveaux, qui ont précédé les récentes élections législatives tant attendues, et ce, pour qu'on ne perde pas de vue les avancées qui sont enregistrées en Afghanistan.

Je voudrais commencer par quelque chose que le Conseil connaît bien, puisque beaucoup d'entre nous y ont assisté, à savoir la Conférence de Kaboul. La Conférence, qui s'est tenue le 20 juillet, a de fait conforté le Gouvernement dans sa volonté d'exercer un plus grand contrôle sur son avenir. Tel a été le message de la Conférence. Les travaux préparatoires de fond, qui ont porté sur un large éventail de questions, ont demandé une vaste coopération au sein des ministères et entre ceux-ci et nécessité un haut degré d'engagement de la communauté internationale avec les autorités afghanes et la société civile. Le Gouvernement afghan, y compris les Forces nationales

de sécurité – et je suis heureux de voir que notre ami le Ministre afghan des affaires étrangères est présent pour nous entendre le dire publiquement – doit être félicité, puisque tous ceux qui ont pris part à la Conférence ont été impressionnés par la manière dont elle a été organisée et s'est déroulée. Elle a aussi nécessité d'importants préparatifs d'ordre logistique et organisationnel.

La Conférence a représenté une étape déterminante dans le processus de Kaboul, comme nous l'appelons désormais, lancé par le deuxième discours d'investiture du Président Karzaï. Alors que le discours avait défini le programme d'amélioration de la gouvernance dans ses grandes lignes, la Conférence, elle, en a précisé le détail grâce à la définition d'une série d'engagements pris d'un commun accord. Ceux-ci portent, entre autres, sur l'établissement d'un cadre, de calendriers clairs et de critères de référence pour les programmes prioritaires nationaux, les progrès vers la prise en main de la sécurité par les Afghans, l'amélioration de la gouvernance et, bien évidemment, la très sérieuse et très importante question de la lutte contre la corruption.

Depuis la Conférence, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures importantes en termes de préparation technique. D'abord, il a fait part de son intention – et nous confirmons que tel est le cas – de continuer, dans le cadre d'une démarche intersectorielle où divers ministères œuvrent de concert avec la communauté internationale – à poursuivre les priorités convenues. L'enseignement principal de la Conférence a été en effet d'essayer de définir des priorités nous permettant à tous d'adapter les nôtres. Deuxièmement, le Gouvernement a commencé à préciser la teneur des 21 programmes prioritaires nationaux retenus par la Conférence. Troisièmement, le Gouvernement a immédiatement initié les réformes de la gestion des finances publiques, qui suscitait l'inquiétude de tous, en procédant notamment à l'évaluation sous la direction du Ministère des finances, de 14 ministères d'exécution. Quatrièmement, le Gouvernement a indiqué qu'il allait commencer à mettre en œuvre le programme de lutte contre la corruption convenu à la Conférence, qui prévoit également la création avant la fin de ce mois d'un comité conjoint de contrôle et d'évaluation.

Revenons maintenant à une question qui a été au centre de nos préoccupations ces derniers mois, à savoir les élections. La campagne électorale s'est

déroulée du 23 juin au 15 septembre et, franchement – nous en parlions encore ce matin – elle a marqué un très grand changement par rapport à 2005. Les gens montraient leur visage, ils menaient campagne et il y avait parmi eux des femmes. Un style dynamique et très créatif a caractérisé cette campagne électorale.

Plus de 2 500 candidats, 2 521 plus précisément, se sont présentés à ces élections, dont quelque 400 femmes, 398 pour être précis. De ce nombre, une seule femme s'est retirée durant la campagne, contre deux hommes. Cela démontre le courage et la détermination dont elles ont fait montre en tenant à participer à ce processus démocratique, aussi compliqué et, parfois, aussi difficile soit-il. Sur les 249 membres du Parlement, 229 se sont représentés, ce qui prouve leur intérêt et aussi, dans une certaine mesure, leur confiance dans le système démocratique en place en Afghanistan. Parmi les 2 521 candidats, il y avait beaucoup de nouveaux venus, de nouvelles têtes, et notamment des jeunes. Nous devons bien sûr attendre la fin du processus pour savoir quel a été leur sort.

Nous ne devons pas oublier que l'une des plus grandes réussites de ces élections est qu'elles ont eu lieu. L'Afghanistan est toujours un pays en proie à un vif conflit. Le fait qu'une élection ait pu se tenir, qui plus est si peu de temps après la précédente et durant une période comparativement plus instable – parce que la sécurité ne s'est pas améliorée, bien au contraire – est un exploit en soi.

Mais, bien qu'aucun incident spectaculaire ne se soit produit, un certain nombre d'atteintes à la sécurité ont eu lieu. Elles n'ont toutefois pas été en nombre suffisant pour perturber le déroulement général des élections. J'en veux pour preuve, le fait que près de 4,3 millions de bulletins ont été déposés dans les urnes. Bien entendu, nous attendons de connaître le nombre réel de votants, mais cela reste quand même une réussite comparée aux précédentes élections et compte tenu de l'environnement actuel. On attend toujours les chiffres exacts, mais, les incidents de sécurité survenus le jour des élections sont estimés à 490, contre 290 lors de la précédente élection. Cela fait une grande différence, même si l'impact de ces incidents a été pratiquement le même, sinon moindre. La preuve en est encore une fois que les gens sont sortis pour aller voter. Les incidents ont été de plus faible intensité. En outre, cette année la situation globale en matière de sécurité s'est détériorée par rapport à l'année dernière, ce qui

doit aussi être pris en considération. Environ 1,6 million des 4,3 millions de bulletins déposés à ce jour – il reste à calculer combien cela fait de votants – l'ont été dans des bureaux de vote pour femmes, ce qui nous indique une fois de plus que les choses vont dans une direction dont nous devons tous nous féliciter.

Là est le plus important. De l'avis de tous, il est franchement trop tôt présenter un bilan général de ces élections, hormis le fait qu'elles ont eu lieu, que 4,3 millions d'Afghans ont eu le courage d'aller voter, et que selon de nombreuses personnes, les systèmes ont mieux fonctionné. Mais nous n'avons pas encore les résultats définitifs et c'est pourquoi nous devons rester prudents.

Nous devons également déterminer si le taux de participation était plus ou moins élevé d'une province à l'autre et à quel niveau il s'établit au niveau national. Tout le monde s'accorde à dire que la Commission électorale indépendante a été bien plus efficace que l'année dernière, lors des élections présidentielles, en dépit de problèmes considérables en matière de sécurité et de logistique. Contrairement à l'année dernière, l'emplacement de tous les bureaux de vote a été annoncé publiquement un mois avant le scrutin. Les membres du Conseil se souviendront que l'année dernière, lors des élections présidentielles, la liste des bureaux de vote a été publiée deux jours seulement avant la tenue des élections, ce qui, bien entendu, est la principale raison pour laquelle il y a eu autant de suspicions de fraude. Cette fois-ci, la liste a été rendue publique quatre semaines à l'avance. Il s'agit peut-être de la mesure de lutte antifraude la plus importante prise pour empêcher une fraude massive et éliminer la fraude systémique.

Malgré des difficultés considérables, le matériel de vote est arrivé à temps dans la plupart des bureaux de vote et, sur les 5 897 bureaux de vote annoncés le 18 août, 5 510 ont été ouverts.

Des améliorations importantes ont également été apportées pour sécuriser la fabrication, l'utilisation et le transport du matériel sensible, y compris l'encre. Je pense que le Ministre afghan des affaires étrangères, M. Rassoul, et moi-même, pouvons témoigner, avec nos doigts encore recouverts d'encre, que celle que nous avons utilisée est bien indélébile et que, 10 jours plus tard, j'ai toujours du mal à l'effacer. Nous avons publiquement placé nos doigts dans des produits chlorés pour la faire disparaître, mais l'encre est

toujours là. Cela ne signifie pas que dans certains bureaux de l'encre effaçable n'ait pas été utilisée. En tout cas, l'encre fournie à grande échelle pour les élections était de bonne qualité.

Cela dit, des effectifs de sécurité très nombreux nous ont permis de ne pas douter que ces élections allaient être bien mieux contrôlées que les précédents scrutins. En effet, 397 000 observateurs nationaux étaient chargés de surveiller le déroulement du scrutin pour chaque candidat. Ils constituaient en ce sens un moyen considérable de s'assurer qu'à tout le moins, une fraude massive serait impossible. Le matériel sensible a été transporté dans de bonnes conditions de sécurité, bien que les Taliban aient menacé à deux reprises de l'empêcher.

Il ne s'agit toutefois que de la première phase du processus. C'est pourquoi, au nom du Conseil, en Afghanistan et ailleurs, nous adoptons une attitude prudente. Nous avons encouragé et tenté d'appuyer l'avancement de ce processus. Nous nous sommes efforcés de convaincre la population afghane que le risque en valait la peine car la démocratie allait de l'avant. Cependant, nous sommes aujourd'hui prudents car nous devons attendre les résultats des élections.

Ceux-ci dépendront dans une large mesure, malgré des cas de fraude isolés et sans doute de nombreux problèmes, de la Commission électorale indépendante et de la Commission des plaintes électorales : auront-elles l'énergie, le courage, la neutralité et la détermination nécessaires pour examiner les 3 900 plaintes déposées à ce jour, et seront-elles en mesure de déterminer lesquelles sont justifiées ou non, et de se prononcer avant le 30 octobre?

Il y a et il y aura 2 000 perdants : 2 521 candidats se sont présentés pour 249 sièges à pourvoir – et ces perdants ont déjà, inévitablement, commencé à se plaindre. Une nouvelle fois, la question clef est de savoir si les Commissions électorales pourront tenir leur rôle de manière crédible. Nous sommes prêts à les soutenir et à les aider, mais cette responsabilité incombe à l'Afghanistan.

S'agissant des résultats des élections, nous devons laisser le temps nécessaire pour mener à bien ce processus, c'est-à-dire jusqu'au 30 octobre – les résultats préliminaires étant attendus autour du 8 octobre et les résultats définitifs autour du 30 octobre, selon la manière dont les commissions

s'acquitteront de la lourde tâche qui les attend maintenant. Nous ne devons pas porter de jugements prématurés. Nous devons reconnaître que ces élections se sont déroulées dans de meilleures conditions que celles organisées l'année dernière. Nous avons tous, l'ONU y compris, tiré des enseignements importants des élections de 2009, prenant garde de ne pas faire de déclarations d'aucune sorte sur l'issue du scrutin avant d'obtenir les résultats définitifs. C'est pourquoi nous sommes prudents, mais disposés à prêter notre appui, quant aux mesures qui seront prises pour garantir l'intégrité du processus électoral et rendre des comptes au peuple afghan. Nous ferons nos observations finales à la fin du mois d'octobre.

À la fin du processus électoral, qui s'achèvera avec succès d'une manière ou d'une autre, nous l'espérons, il faudra lancer un véritable débat sur l'avenir du système électoral en vue d'une réforme électorale à long terme. Nous le savons déjà. De nombreux représentants ici présents y sont très favorables, tout comme le peuple afghan. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) examinera cette question avec le Gouvernement, les institutions électorales et tous les partenaires afghans et internationaux concernés, l'Union européenne en particulier.

Le représentant de l'Union européenne, Vygaudas Ušackas, – avec qui, comme le Conseil le sait, nous travaillons en très étroite coopération – a déjà indiqué publiquement que l'Union européenne souhaitait tenir un rôle de chef de file dans l'appui apporté au programme de réforme électorale avec le Gouvernement afghan. C'est ce que nous ferons nous aussi. Ces efforts seront très probablement axés sur le cadre juridique électoral; la viabilité du calendrier électoral, car il est impossible d'organiser des élections tous les trois mois; le statut à long terme de la Commission des plaintes électorales, qui a seulement un caractère temporaire et est donc bien plus fragile que la Commission électorale indépendante; l'établissement d'un fichier électoral unique à l'échelle nationale car, comme les membres du Conseil le savent, il n'en existe pas à l'heure actuelle; et, la question clef, le renforcement des capacités de la Commission électorale indépendante et de la Commission des plaintes électorales.

Quelle est donc la prochaine étape? Comme le Conseil le sait, cette année a débuté par toute une série d'étapes préparatoires, la première étant la Conférence

d'Istanbul. Elle a été suivie de la Conférence de Londres sur l'Afghanistan, de la Jirga consultative de paix, puis de la Conférence de Kaboul et, enfin, des élections.

Et ensuite? Un processus politique plus large. C'est ce que nous avons entendu dire et, hier, le Président Karzaï a donné des détails sur la mise en place de la commission de paix de haut niveau qui sera composée d'au moins 67 membres représentant toutes les composantes de la société afghane. Nous nous emploierons à appuyer ce processus, dans les limites du mandat que le Conseil de sécurité nous a confié, tout en consacrant des efforts au processus de Kaboul. Dans le même temps, nous suivrons avec intérêt l'évolution du plan de transition, auquel nous pouvons peut-être apporter un appui significatif et qui sera certainement examiné lors du Sommet de Lisbonne, puis à Kaboul.

Je me félicite de la présence parmi nous aujourd'hui de notre collègue et ami M. Mark Sedwill, Haut-Représentant civil de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). J'ai déjà eu l'occasion de dire ici à plusieurs reprises que nous travaillons en très étroite coopération et de souligner l'importance d'une telle collaboration, qui permet d'éviter toute confusion et d'assurer les Afghans que nous, la partie internationale, œuvrons tous de concert pour que les Afghans tiennent le rôle principal.

Je voudrais aujourd'hui mettre en lumière certaines des conditions essentielles pour mener nos activités dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la feuille de route du processus de Kaboul. Tout d'abord, le processus de Kaboul ne peut pas être réduit à un simple exercice technocratique. Tous les partenaires doivent prendre l'engagement politique d'appuyer ce programme. Nous savons que nous pouvons compter ici sur le leadership du Président Karzaï.

Deuxièmement, nous devons éviter d'élaborer de nouveaux programmes ou de mener des initiatives qui se fassent concurrence. Nous devons nous employer tout d'abord à identifier les priorités mises en avant à la Conférence de Kaboul et unir nos efforts pour les traiter rapidement. Le Gouvernement a indiqué quelles priorités il entendait poursuivre: le lancement des programmes nationaux prioritaires et la réforme de la gestion des finances publiques. Nous devons appuyer ce programme et nous prévoyons de le faire.

Troisièmement, nous, communauté internationale, devons honorer notre partie du contrat et adapter les ressources – ou les réaffecter – aux priorités définies par le Gouvernement. À Kaboul, l'ONU s'est engagée à adopter l'approche « Unité d'action des Nations Unies » pour que nous contribuions également à ce réaligement et ne nous limitons pas à aider les autres partenaires à effectuer le leur.

Quatrièmement, nous devons continuer de déployer des efforts axés sur les résultats, ce que le peuple afghan attend de nous et du Gouvernement afghan. J'ai l'intention de travailler avec le Gouvernement, avant la tenue de la prochaine réunion du Conseil commun de coordination et de suivi, prévue fin novembre, à assurer la revitalisation du Conseil sans avoir à créer de nouveaux organes ou institutions, et à faire en sorte qu'il s'inscrive dans le droit fil de la conférence chargée du suivi du processus de Kaboul. Bien entendu, tous ces efforts ne progresseront que s'ils restent axés sur un programme de paix et de réintégration consolidé dans le cadre d'un processus politique structuré complémentaire qui aboutira à un Afghanistan réconcilié sur la base d'un respect mutuel.

Il existe un consensus unanime au sein de la communauté internationale, à savoir qu'il n'y a pas de solution militaire à la situation de l'Afghanistan. En fin de compte, la solution peut et doit être politique et afghane, une solution qui ne peut qu'être soutenue par l'ensemble des pays de la région et une solution à laquelle nous pouvons tous travailler. Hier, le Gouvernement afghan a pris une première initiative d'une grande importance, et la MANUA, conformément à son mandat, fera tout son possible pour l'appuyer.

Les prochains mois seront d'une importance critique. Premièrement, il faudra examiner le suivi des élections, et deuxièmement, il faudra voir comment la transition pourra se transformer en une démarche concrète, juste et bien organisée aux yeux des Afghans et de la communauté internationale.

Transition ne veut pas dire sortie, mais transition, et le Gouvernement afghan continuera de recevoir de notre part tout l'appui possible afin de lancer, comme nous l'espérons tous, une initiative de paix et de réconciliation.

Avec votre permission, je m'arrêterai là, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. de Mistura pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Zalmi Rassoul, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan.

M. Rassoul (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit d'emblée permis de vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance sur la situation en Afghanistan, et de féliciter le Gouvernement turc pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Je remercie également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son dernier rapport sur l'Afghanistan (S/2010/463), ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, pour son exposé très complet.

La séance d'aujourd'hui a lieu à un moment crucial pour l'Afghanistan, trois mois seulement après la Conférence de Kaboul, et moins de deux semaines depuis le déroulement de nos élections parlementaires. Je me réjouis d'être au Conseil de sécurité aujourd'hui pour examiner la situation actuelle de mon pays, et expliquer la stratégie que nous poursuivons pour mettre fin à la violence et instaurer une paix et une sécurité durables.

Je voudrais d'abord dire quelques mots à propos de nos dernières élections, qui ont donné aux Afghans une nouvelle occasion de façonner leur avenir et de consolider notre jeune démocratie.

Des millions d'Afghans de tous les segments de la société ont défié les manœuvres d'intimidation et les menaces d'attaques, y compris d'assassinats, pour aller voter, réaffirmant ainsi leur attachement inébranlable à la démocratie et à l'autodétermination. Le nombre sans précédent de candidats et d'électeurs jeunes montre combien la démocratie est en train de prendre racine dans la société afghane. Qui plus est, l'accroissement considérable de la participation des femmes atteste leur rôle accru dans la vie politique du pays.

Nos élections ont été une grande victoire pour la démocratie en Afghanistan. Qu'il me soit permis de saisir la présente occasion pour remercier l'ONU et nos autres partenaires de nous avoir fourni un appui financier et technique pour la tenue de ces élections.

Il y a trois mois à peine, l'Afghanistan et ses partenaires internationaux se réunissaient à la Conférence internationale de Kaboul pour renouveler

le partenariat en faveur d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables. Ensemble, nous avons adopté le processus de Kaboul, qui met l'accent sur le renforcement de l'autonomie du Gouvernement afghan dans l'exercice de l'ensemble de ses fonctions. Nous avons également présenté 23 programmes prioritaires, dont la politique de sécurité nationale et notre initiative de réconciliation nationale, qui ont tous été approuvés par la communauté internationale.

Sur cette lancée, l'Afghanistan poursuivra une stratégie globale consistant à donner effet aux décisions des Conférences de Londres et de Kaboul. Nous nous efforcerons d'assumer progressivement la direction de l'ensemble des affaires de l'État, notamment dans les domaines de la sécurité, du développement et de la gouvernance. Notre objectif est clair : transférer progressivement les responsabilités vers une autonomie qui nous permettra d'assurer à tous les Afghans des perspectives économiques et sociales et de faire régner l'état de droit dans l'ensemble du pays.

Pour ce qui est de la sécurité, nous nous efforcerons d'augmenter les effectifs, les moyens et les capacités opérationnelles des forces de sécurité nationales. Ce faisant, nous respecterons une condition cruciale préalable à notre prise en charge d'ici à 2011 des opérations de combat dans les provinces instables, condition qui nous permettra également de nous acquitter en toute indépendance de nos obligations en matière de sécurité d'ici à 2014, avec l'appui éventuel des forces internationales. Je tiens à réitérer que la réalisation de cet objectif exigera un appui international continu pour ce qui est de la formation, du financement et de l'équipement des forces de sécurité nationales afghanes.

En outre, nous nous sommes engagés à mettre en œuvre un programme économique et social global afin d'améliorer les conditions de vie de tous les Afghans et d'instaurer une économie durable. Nous mettons un accent particulier sur le développement agricole, la réhabilitation des zones rurales, la mise en valeur des ressources humaines et le développement des infrastructures et de l'économie afin de créer des perspectives d'emploi et de répondre aux besoins immédiats de notre peuple. Je saisis cette occasion pour remercier, au nom de l'Afghanistan, la communauté internationale pour son appui et son aide.

Il convient cependant de noter que l'Afghanistan ne sera pas en mesure d'atteindre ses objectifs de développement s'il n'assume pas davantage la responsabilité de ses finances. Les Afghans doivent avoir un plus grand rôle de prise de décisions pour ce qui est de leur propre développement. Nous nous félicitons de la décision prise par la communauté internationale de faire transiter 50 % de l'aide des donateurs par le budget national d'ici à janvier 2012. Cela rendra plus transparente et plus efficace l'utilisation de l'aide au développement fournie par les pays donateurs.

En même temps, nous avons relancé nos efforts pour lutter contre la corruption et renforcer la gouvernance à tous les niveaux. Les Afghans sont bien conscients des effets nuisibles de la menace de la corruption et de la faiblesse de la gouvernance sur la dignité, l'image et la prospérité de notre pays. Nous sommes fermement résolus à débarrasser effectivement la société de la corruption.

Dans moins de deux mois, l'Afghanistan et ses partenaires de l'OTAN se réuniront au sommet de l'OTAN à Lisbonne pour concrétiser notre stratégie commune visant à transférer dans les années à venir au Gouvernement afghan la responsabilité des questions de sécurité. Nous informerons nos partenaires internationaux de nos progrès en matière de renforcement de nos forces de sécurité et examineront les divers problèmes y afférents.

Pour assurer le succès de la transition, nous devons d'abord trouver une solution au problème continu de la sécurité. L'Afghanistan vit dans la violence depuis plus de 30 ans. Près de 10 ans après le début de nos efforts conjoints pour stabiliser le pays, la sécurité reste un problème. Nous avons pour priorité de mettre fin à la violence et de donner aux Afghans ce dont ils sont privés depuis des décennies : la possibilité de vivre dans la paix et la sécurité.

Il n'y aura pas de paix si les efforts menés sur le plan militaire ne sont pas accompagnés d'une campagne globale et énergique de sensibilisation. C'est pourquoi le Président Karzaï a lancé un programme de réintégration et de réconciliation afin de garantir une place honorable dans la société aux membres de l'opposition armée qui sont prêts à déposer les armes et à renoncer à la violence, à accepter notre constitution, à reprendre une vie normale et à adhérer aux droits de l'homme internationaux.

Nous avons récemment mis en place le Haut Conseil pour la paix chargé de l'exécution du Programme de paix et de réintégration. Ce Haut Conseil est désormais opérationnel et il se réunira à intervalles réguliers. En outre, nous nous félicitons de l'examen et de l'actualisation par le Conseil de sécurité de la Liste récapitulative dressée en application de la résolution 1267 (1999), car c'est là une mesure importante pour la mise en œuvre de notre initiative de paix. À cet égard, nous attendons avec intérêt de nouvelles actualisations, au fur et à mesure que seront présentées des demandes de radiation.

Le terrorisme fait peser une menace grave sur la sécurité et la stabilité de notre région et au-delà. C'est pourquoi nous restons préoccupés par l'existence continue dans notre région de refuges et de sanctuaires où les terroristes sont recrutés et formés et reçoivent un appui logistique.

Il est de plus en plus clair que l'on ne pourra pas s'attaquer aux problèmes qui affligent l'Afghanistan et notre région – notamment le terrorisme, l'extrémisme et la production et le trafic de stupéfiants – en l'absence d'une véritable coopération régionale. Pour sa part, l'Afghanistan reste fermement résolu à ouvrir un dialogue sincère et effectif avec le Pakistan et d'autres pays de la région en faveur de la sécurité et de la prospérité de notre région.

Tout récemment, de concert avec le Gouvernement pakistanais, nous avons signé l'Accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan, dont l'objectif est d'accroître les échanges bilatéraux et de créer des perspectives d'emploi. Par ailleurs, la signature du projet de gazoduc entre le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde et la conclusion de l'étude de faisabilité Asie centrale-Asie du Sud pour le transfert d'énergie dans la région sont des jalons décisifs pour le développement et la prospérité de notre région. Nous sommes convaincus que ces projets favoriseront la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan et de la région et renforceront la confiance mutuelle.

L'Afghanistan est certain que si nous poursuivons notre programme national global pour la sécurité, le développement et la gouvernance et si nous mettons en œuvre notre initiative de paix et de réconciliation, nous réussirons à stabiliser le pays et à empêcher les ennemis d'un Afghanistan stable et prospère de reprendre le contrôle de notre pays.

Neuf ans et demi après avoir établi notre partenariat avec la communauté internationale afin de vaincre le terrorisme et de faire de l'Afghanistan un pays stable et prospère, nous avons parcouru un long chemin. Nous attribuons nos réussites aux sacrifices du peuple afghan et des contingents des pays partenaires. La transition vers une prise de responsabilité et un contrôle accrus de la part des Afghans sera notre principale priorité au cours des années à venir. Nous espérons que nos partenaires internationaux continueront de se tenir à nos côtés avec fermeté et détermination afin de garantir la réussite de la transition.

M. Nishida (Japon) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue à S. E. M. Zalmi Rassoul, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, et je remercie le Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, de son exposé très détaillé. Je tiens également à exprimer ma gratitude aux hommes et aux femmes de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui ont montré leur attachement profond à une mission extrêmement difficile.

Le Gouvernement japonais se félicite que le processus de vote pour l'élection du 18 septembre à la Wolesi Jirga, la chambre basse de l'Assemblée nationale, se soit dans l'ensemble et jusqu'à présent déroulé comme prévu, même si certains bureaux de vote étaient inaccessibles du fait des conditions de sécurité. Nous regrettons profondément que certaines personnes soient devenues victimes des actes violents des forces antigouvernementales et nous condamnons fermement cette violence.

Le Japon a envoyé une mission d'observation en Afghanistan dans le cadre des élections, en plus de l'aide financière qu'il a fournie au titre des activités d'assistance électorale du Programme des Nations Unies pour le développement. Nous rendons hommage aux autorités afghanes concernées qui ont participé au processus électoral, notamment la Commission électorale indépendante, et à la communauté internationale, qui l'a appuyé.

La MANUA a joué un rôle important en fournissant un appui considérable au Gouvernement afghan et aux autres parties concernées, notamment à la Commission électorale indépendante, afin que celle-ci puisse publier la liste des bureaux de vote un mois avant la date de l'élection. Ceci a largement contribué

à accroître la transparence de l'élection. Il est essentiel que le processus électoral et les enquêtes sur les plaintes se poursuivent dans la transparence jusqu'à ce que le résultat final de l'élection ait été certifié.

Nous saluons la participation des Afghans à l'élection, en particulier le taux élevé de participation des femmes et des jeunes, qui ont tenu à décider eux-mêmes de leur avenir en dépit des risques sécuritaires. Le Japon espère que les processus de réconciliation et de développement afghans continueront de se dérouler sans heurts avec l'aide d'un nouveau parlement élu démocratiquement.

Lors de la Conférence de Kaboul de juillet dernier, couronnée de succès, la stabilisation et la réconciliation de l'Afghanistan ont fortement progressé lorsque les dirigeants afghans ont présenté leur programme prioritaire national, sur lequel la communauté internationale s'est engagée à aligner son assistance. Dans le même temps, comme cela a été réaffirmé dans le communiqué publié à l'issue de la Conférence de Kaboul, il est essentiel que le Gouvernement afghan mette en place les réformes nécessaires pour renforcer ses capacités de gestion financière et faire reculer la corruption.

Avec ses partenaires de la communauté internationale, y compris l'ONU, le Japon continue d'aider le Gouvernement afghan à renforcer cette capacité. La coordination et le suivi de l'aide par le biais du Conseil commun de coordination et de suivi revêtent une grande importance pour faire progresser le processus de Kaboul. Dans ce contexte, nous saluons le rôle joué par la MANUA en tant que Coprésidente du Conseil commun de coordination et de suivi.

Comme nous l'avons déclaré pendant la Conférence de Kaboul, le Japon fournit à l'Afghanistan une assistance active axée sur les trois domaines prioritaires, à savoir la sécurité, la réintégration et le développement, car nous sommes déterminés à empêcher que l'Afghanistan ne redevienne un refuge sûr pour les terroristes.

Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport (S/2010/463), la situation sur le plan de la sécurité a continué de se détériorer dans certaines parties du pays. Le renforcement de la sécurité en Afghanistan est une condition essentielle de sa reconstruction. Pour renforcer les forces de sécurité afghanes et permettre ainsi à l'Afghanistan d'assumer la responsabilité de sa propre sécurité, le Japon fournit

et continuera de fournir une assistance pour payer les salaires et le matériel de la Police nationale afghane. D'autre part, nous avons récemment décidé de fournir des fonds et des agents instructeurs pour former des officiers de police afghans en Turquie.

Nous nous félicitons de l'annonce faite par le Gouvernement afghan du lancement du Programme de paix et de réintégration de l'Afghanistan ainsi que de la création du Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réintégration, auquel le Japon a récemment versé une contribution de 50 millions de dollars. Le Japon appelle à une mise en œuvre rapide du Programme de paix et de réintégration de l'Afghanistan grâce à une utilisation judicieuse de ce fonds d'affectation.

S'agissant du développement, le Japon est convaincu qu'il importe d'obtenir des résultats par le biais de projets à impact rapide tout en gardant une perspective à moyen ou long terme. Nous fournissons une assistance pour le développement des ressources humaines, l'infrastructure, ainsi que le développement et la reconstruction du secteur agricole et des communautés rurales.

La semaine dernière, lors de son allocution devant l'Assemblée générale, le Premier Ministre japonais, M. Naoto Kan, a souligné que le Japon allait fournir son assistance de manière telle que le peuple afghan pourrait constater une amélioration tangible de son niveau de vie.

Le Ministre japonais des affaires étrangères, M. Seiji Maehara, a également expliqué les politiques d'assistance japonaises au Ministre afghan des affaires étrangères, Zalmai Rassoul, qui est parmi nous aujourd'hui. Comme je l'ai déjà dit, la contribution du Japon tient compte des priorités du Gouvernement, et environ 5 milliards de dollars seront versés en cinq ans.

La stabilité et la reconstruction en Afghanistan ne pourront être réalisées sans la coopération des pays voisins qui entretiennent avec lui des relations étroites. Dans ce contexte, le Japon poursuit activement son dialogue avec les voisins de l'Afghanistan. En outre, nous espérons instaurer la stabilité en Afghanistan par le biais d'une étroite collaboration avec un certain nombre d'institutions régionales. Nous saluons la participation de la MANUA à une série de réunions entre l'Afghanistan et les institutions régionales.

Pour terminer, je réaffirme l'appui continu du Japon à la MANUA et, en particulier, au Représentant

spécial du Secrétaire général, et je réaffirme notre volonté d'aider l'Afghanistan.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes reconnaissants au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, pour son analyse détaillée de la situation en Afghanistan et sa présentation du rapport portant sur la situation dans le pays (S/2010/463).

C'est avec une attention particulière que nous avons écouté la communication de M. Zalmay Rassoul, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan.

Les événements qui se sont déroulés au cours des derniers mois peuvent être considérés comme décisifs dans l'histoire de l'Afghanistan. La conférence internationale organisée en juillet en Afghanistan a lancé le processus de Kaboul et en a indiqué les principaux éléments d'assistance internationale aux autorités afghanes en vue d'instaurer un contrôle indépendant des questions de sécurité et de développement et de leur transférer progressivement la responsabilité principale dans ces domaines.

Les élections parlementaires du 18 septembre ont permis au peuple afghan d'ouvrir un nouveau chapitre dans le renforcement de la gouvernance démocratique de ce pays. Leur attitude seule, face à une situation politico-militaire aussi complexe, malgré les actes d'intimidation et de déstabilisation perpétrés par des extrémistes, a fourni la preuve de la solidité du Gouvernement afghan et des structures de sécurité.

Parallèlement, la situation politique et militaire du pays demeure tendue et tend à se détériorer, y compris dans les régions septentrionales, auparavant calmes. Le rapport comporte des chiffres troublants sur la hausse sensible du nombre d'incidents de sécurité, qui ont augmenté de 69 %. Les activités terroristes des Taliban et d'Al-Qaida restent la principale source de danger pour la sécurité de l'Afghanistan et de l'ensemble de la région.

On a observé une augmentation récente du nombre d'incursions de groupes de combattants venant du nord de l'Afghanistan vers les pays voisins de l'Asie centrale. Des affrontements armés dans ces pays, notamment au Tadjikistan, sont extrêmement perturbants pour les États de la région, notamment la Russie, qui partage avec l'Afghanistan ce qui revient à des frontières effectivement ouvertes. Nous pensons

que le secteur de la sécurité afghan et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) doivent amplifier leurs actions afin de mettre fin à la propagation de l'instabilité dans le nord de l'Afghanistan et au-delà de ses frontières.

La FIAS aura, dans un proche avenir, à résoudre des problèmes complexes, en étroite coopération avec ses partenaires afghans. Son retrait, qui ne doit pas compromettre la stabilité de l'Afghanistan et de la région entière, ne sera possible qu'après un entraînement multilatéral des forces armées nationales, pour les rendre aptes à lutter toutes seules contre le terrorisme, le banditisme et le trafic de stupéfiants. Une condition préalable à l'achèvement de la mission de la FIAS en Afghanistan est de remplir le mandat conféré par le Conseil de sécurité.

Il reste un très long chemin à parcourir en Afghanistan en vue de mettre en œuvre la stratégie globale de paix, de sécurité, de reconstruction et d'intégration. Cela exigera de supprimer la menace terroriste, de former des forces de sécurité afghanes efficaces et aptes au combat, de mettre fin au trafic de drogue, de parvenir à la réconciliation nationale, de créer des mécanismes efficaces d'autorité de l'État, de restaurer le potentiel économique et de mettre en place des institutions démocratiques. La présence internationale en Afghanistan doit contribuer au règlement de ces questions.

Un point extrêmement urgent de l'ordre du jour est l'intensification des efforts entrepris à l'échelon international pour lutter contre la menace de la drogue afghane. Le trafic de drogue, qui s'associe au terrorisme, est devenu une menace à la paix et à la sécurité. Il est clair que les mesures prises dans ce domaine ne produisent pas les résultats escomptés. Le programme de cultures de substitution est important, bien que le crime soit toujours plus lucratif que le commerce légal. Il est immoral d'affirmer que, sans les cultures de plantes servant à fabriquer des drogues, les paysans afghans perdront leurs moyens de subsistance. Ils sont tout bonnement exploités par les trafiquants de drogues.

Les mesures prises pour lutter contre l'industrie des stupéfiants en Afghanistan doivent avoir un caractère global et couvrir l'ensemble de la chaîne, à savoir l'éradication des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues, la destruction des infrastructures de production de la drogue, le marquage des

précurseurs et l'arrestation des parrains de la drogue, ainsi que leur inscription sur les listes établies par le Conseil de sécurité au titre du régime des sanctions. Nous attendons des propositions pertinentes de la part du Gouvernement afghan et des pays dont les contingents sont présents dans le pays, ainsi que des dirigeants de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Ce qui est inexplicable dans la lutte contre la menace de la drogue, c'est la passivité de l'OTAN qui, depuis quelques années, ne répond plus aux propositions parfaitement logiques d'instaurer une coopération dans ce domaine avec l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), qui mène des activités de lutte contre les stupéfiants. En fait, l'OTSC vient de conclure avec succès la dernière phase de l'opération KANAL de lutte contre le trafic de drogues, également liée aux activités visant à stabiliser la situation dans le sud du Kirghizistan.

Pour instaurer la paix et la sécurité en République islamique d'Afghanistan, nous appuyons la politique des dirigeants afghans en matière de réconciliation nationale et de réintégration dans la société afghane des personnes ayant fait partie de groupes armés illégaux et qui n'ont pas commis de crimes, ont renoncé à la violence, cessé la lutte armée, reconnu la Constitution afghane et coupé tout lien avec Al-Qaïda et les autres groupes terroristes. Nous pensons que la radiation des anciens terroristes des listes de sanctions de l'ONU ne peut se faire qu'à titre individuel, selon la procédure établie.

Nous nous félicitons de l'attention accrue prêtée au développement d'une coopération régionale efficace, en vue de promouvoir l'aide s'agissant de régler les problèmes de Afghanistan. L'Organisation de coopération de Shanghai, dans le cadre de laquelle il existe un groupe de contact pour l'Afghanistan, y a contribué. Ce fut également un point de l'ordre du jour de la réunion tenue en août à Sochi par les Présidents russe, afghan, pakistanaï et tadjik. À l'issue de la rencontre, une déclaration commune appuyant le processus de Kaboul et les programmes prioritaires dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance étatique et du développement de l'économie et de l'infrastructure a été adoptée. La Fédération de Russie continuera de renforcer sa coopération avec l'Afghanistan et avec un grand nombre de partenaires internationaux pour aider l'Afghanistan à se relever avec succès après le conflit.

Nous autorisons les cargaisons et le personnel de la FIAS à transiter vers l'Afghanistan, à travers le territoire russe. Nous élaborons, avec nos partenaires, des mesures supplémentaires pour équiper l'armée et la police afghanes. Nous augmentons notre aide à la formation du personnel pour les structures de sécurité afghanes. Nous contribuons à la reconstruction de l'économie et d'importantes infrastructures en Afghanistan. Cette année, la Fédération de Russie a effacé le reste de la dette de la République islamique d'Afghanistan, qui s'élevait à 891 millions de dollars. Le montant total de la remise de dette est de 12 milliards de dollars, ce qui représente un record absolu parmi les donateurs pour l'Afghanistan. Nous continuons de fournir de l'aide humanitaire à l'Afghanistan. Dans le cadre de notre contribution régulière au Programme alimentaire mondial, nous avons commencé à fournir de la farine de blé pour un montant évalué à 5 millions de dollars.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe à mes collègues pour remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2010/463) ainsi que le Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, de son exposé, notamment de la mise à jour détaillée concernant les élections parlementaires. Je souhaite une chaleureuse bienvenue à M. Zalmay Rassoul, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, et le remercie de ses observations encourageantes. Je tiens en outre à saluer la présence dans la salle du Conseil ce matin de M. Mark Sedwill, Haut-Représentant civil de l'OTAN.

Il s'est passé beaucoup de choses depuis la dernière séance du Conseil sur l'Afghanistan, il y a trois mois (voir S/PV.6351). De nombreux problèmes subsistent, mais des progrès ont été accomplis. Donnée essentielle, ces progrès sont de plus en plus dirigés et inspirés par le Gouvernement afghan et les autorités afghanes. Le Royaume-Uni s'engage à travailler à leurs côtés, ainsi qu'avec l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale, en vue d'édifier un Afghanistan sûr, stable et prospère.

Le rapport du Secrétaire général et l'exposé que nous venons d'entendre soulignent en particulier l'ampleur des progrès politiques accomplis. Les récentes élections parlementaires – les premières organisées par les Afghans depuis les années 60 – sont un signe positif de la prise en main croissante par les autorités afghanes. Elles ont surmonté avec succès les principaux obstacles en matière de sécurité et de

logistique grâce à un appui impressionnant de la part de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et du Programme des Nations Unies pour le développement. Je suis sûr que mes collègues du Conseil de sécurité conviendront que les Afghans qui ont revêtu un rôle officiel, qui se sont portés candidats et qui ont exercé leur droit de vote, ont fait montre d'un grand courage et d'une grande bravoure. Leur participation envoie un message fort à ceux qui souhaitent priver le peuple afghan de son droit de vote.

Nous devons à présent attendre patiemment l'issue des processus de comptage et d'attribution des sièges. Il incombe aux autorités afghanes d'enquêter sur toutes les irrégularités signalées, conformément à la loi afghane, à travers la Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales.

Se tournant vers l'avenir, le Royaume-Uni se félicite de l'attention que prêtent la MANUA et les autorités afghanes à la réforme électorale à long terme, comme l'indiquent les communiqués de Londres et de Kaboul. Nous sommes d'accord avec le rapport du Secrétaire général sur le fait que ce processus de réforme doit débiter sans délai.

Le Royaume-Uni a appuyé les conclusions de la Jirga consultative de paix, ainsi que l'adhésion du Président Karzaï au Programme de paix et de réintégration afghan. Ils constituent des avancées importantes pour promouvoir une vaste réconciliation. La création, hier, du Haut Conseil pour la paix constitue un fait positif supplémentaire. Il faut à titre prioritaire nommer un chef à la tête de ce Conseil et confirmer sa composition.

La Conférence de Kaboul, en juillet, a été une nouvelle preuve significative du renforcement de l'engagement et du leadership afghan. Comme le Secrétaire général, le Royaume-Uni félicite le Gouvernement afghan d'avoir organisé un tel événement de haut niveau dans des circonstances difficiles. Le processus de Kaboul fournit maintenant une feuille de route détaillée pour l'avenir. Nous devons tous nous attacher à mettre en œuvre les engagements pris et à aider le Gouvernement afghan à conserver l'élan insufflé aux progrès et aux réformes, notamment dans l'importante lutte contre la corruption.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, la situation demeure grave sur le plan de la

sécurité. L'augmentation des activités des insurgés et la complexité de leurs attaques restent un sujet de préoccupation. La multiplication du nombre des incidents faisant intervenir l'utilisation d'engins explosifs improvisés et le quasi-doublement du nombre des assassinats, des exécutions et des enlèvements commis par les insurgés constituent une menace pour les civils afghans ainsi que pour les forces et les responsables afghans et internationaux. En conséquence, le nombre de victimes civiles demeure élevé, même s'il importe de noter que dans son rapport, le Secrétaire général indique que seuls 12 % des décès de civils résultent des actions menées par les forces progouvernementales, ce qui représente une baisse de 64 % par rapport à la même période en 2009. Il s'agit là d'une tendance encourageante.

Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer les capacités des Forces nationales de sécurité afghanes si l'on veut améliorer les conditions de sécurité sur tout le territoire afghan, d'autant plus qu'un calendrier général a été désormais fixé pour le transfert des responsabilités en matière de sécurité. Le recrutement et la formation de l'Armée nationale afghane et de la Police nationale sont en avance sur le calendrier. Certaines parties du pays connaissent désormais relativement peu d'incidents. La Force internationale d'assistance à la sécurité continuera d'œuvrer de concert avec les forces afghanes afin d'améliorer les capacités de celles-ci dans tout le pays.

Je me félicite du dialogue et des échanges continus qu'entretient le Gouvernement afghan avec les pays voisins et l'ensemble de la région. Comme l'indique le Secrétaire général, les pourparlers bilatéraux entre l'Afghanistan et le Pakistan ont permis d'aboutir à des projets concrets de coopération. La ratification d'un accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan est la prochaine étape importante à franchir pour que les deux pays puissent tirer profit de ces liens renforcés.

Enfin, le Royaume-Uni continue d'appuyer le travail de la MANUA et du Représentant spécial, M. de Mistura. Au cours des prochains mois, nous comptons, dans un premier temps, sur la MANUA pour continuer d'œuvrer à l'amélioration de la cohérence et de l'efficacité de l'aide. Pour sa part, le Royaume-Uni intensifie et redouble ses efforts de développement, en les alignant sur les priorités énoncées par le Gouvernement afghan. Il s'est engagé notamment à accroître de 40 % son aide au développement.

Deuxièmement, nous aimerions voir la MANUA tirer parti des enseignements des élections récentes et passées et collaborer sérieusement avec le Gouvernement afghan sur une réforme électorale à plus long terme, conformément aux engagements pris à Londres et à Kaboul.

Enfin, nous comptons sur la MANUA pour appuyer les activités de sensibilisation politique menées au sein de l'Afghanistan et dans la région pour accompagner le processus de Kaboul.

M. Araud (France) : Je remercie naturellement le Représentant spécial du Secrétaire général et le Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan, respectivement, de la présentation du rapport (S/2010/463) et de l'exposé sur la situation en Afghanistan qu'ils viennent de faire.

Le représentant de l'Union européenne prononcera tout à l'heure une déclaration à laquelle la France s'associe.

Deux événements importants survenus cet été auront un impact important sur la situation politique en Afghanistan et doivent nous inspirer un optimisme mesuré.

Le premier, et le plus proche de nous, est la tenue d'élections législatives le 18 septembre. Il nous donne un motif de satisfaction, car malgré les menaces et les violences qu'ils ont exercées, les Taliban ont échoué dans leur tentative d'empêcher 2 500 candidats de faire campagne et plus de 4 millions d'Afghans d'aller voter. C'est un premier succès et c'est un succès afghan. Mais le travail n'est pas fini. La Commission des plaintes électorales devra gérer avec impartialité et professionnalisme les plaintes pour fraude qui lui seront adressées. L'annonce des résultats officiels, prévue le 30 octobre, ne doit pas être retardée.

Le deuxième événement est la Conférence qui s'est tenue à Kaboul le 20 juillet, sous la coprésidence de l'ONU et du Gouvernement afghan. Il s'agissait de poser un jalon de plus dans la transition de l'Afghanistan vers le plein exercice de son autorité souveraine, initiée à la Conférence de Londres, en janvier dernier. C'est pour cela que nos autorités ont tant insisté pour que ce rendez-vous, qui a réuni 116 délégations du monde entier, ait lieu à Kaboul et non ailleurs. Cette conférence a permis de réaffirmer le soutien de la communauté internationale au programme

de paix, de réconciliation et de réintégration lancé le 29 juin par le Président Karzaï.

Ce processus doit être conduit par les Afghans eux-mêmes. Cependant, la communauté internationale ne peut s'en désintéresser. Notre appui doit rester entier, sous réserve que certaines conditions soient respectées : la renonciation à la violence, l'absence de liens avec le terrorisme international, le respect de la Constitution, la protection des droits de l'homme et des droits des femmes.

L'évolution de la composition de la liste des personnes et entités liées à Al-Qaida et aux Taliban établie par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) traduit de manière concrète le processus de réconciliation interafghan. Nous sommes prêts à poursuivre le dialogue avec les autorités afghanes, afin d'examiner la radiation éventuelle des Taliban, si ceux-ci remplissent les critères politiques de la réconciliation.

La Conférence de Kaboul a également permis de saluer le travail mené par les Afghans et l'OTAN en vue d'un transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité dans certaines provinces et districts. Ce travail doit se poursuivre et aboutir à la prise en charge progressive par les Afghans de leur propre sécurité. Il doit s'accompagner d'un effort soutenu de notre part pour former et équiper les forces de sécurité afghanes. C'est le meilleur moyen de montrer aux Afghans et à nos propres opinions publiques que des progrès sont réalisés. Mais nous devons être clairs dans notre communication : transition ne veut pas dire départ, mais montée en puissance progressive des responsabilités des forces de sécurité afghanes avec l'aide de la communauté internationale. L'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption sont des éléments clés du contrat passé à Kaboul entre la communauté internationale et l'État afghan.

Les Taliban, responsables de l'immense majorité des victimes civiles, comme vient de le souligner mon collègue britannique, poursuivent leurs attaques et leurs exactions et ne donnent pas de signe de volonté de dialogue. Les Afghans et les membres de la communauté internationale en paient le prix. En dépit des efforts entrepris par le Gouvernement pakistanais, les refuges dont les Taliban afghans continuent de disposer sur son sol restent un sujet de préoccupation.

C'est dans ce contexte que nous avons plus que jamais besoin de l'ONU en Afghanistan, de sa légitimité, de son impartialité et de son expertise. La France soutient sans réserve l'action du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, et rend hommage à tous les agents de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui accomplissent leur devoir dans des conditions difficiles.

Nous soutenons les priorités retenues par le Représentant spécial dans sa stratégie 3 + 1, qui est conforme au mandat donné par la résolution 1917 (2010). Ce recentrage commence d'ailleurs à porter ses fruits.

D'abord, je ne reviens pas sur les élections, si ce n'est pour féliciter l'Organisation des Nations Unies de son aide à l'organisation matérielle du scrutin et M. de Mistura lui-même pour son intervention personnelle à des moments décisifs du processus électoral. C'est là le rôle du Représentant spécial et il bénéficie de tout notre soutien.

Deuxièmement, l'appui à un processus politique de réconciliation interafghan et régional sera probablement la question la plus difficile et la plus importante à gérer dans les mois à venir. Nous ne verrions que des avantages à ce que l'ONU y joue un rôle décisif. Nous sommes à cet égard disposés à réfléchir aux modalités d'une implication accrue de la MANUA, qui doit rester le seul interlocuteur du Président Karzaï sur ces questions. Mais la clef de la stabilité de l'Afghanistan est aussi régionale et l'ONU, par son impartialité, est bien placée pour réunir tous les acteurs régionaux autour d'un objectif commun.

Enfin, le Représentant spécial et la MANUA doivent continuer à travailler à la cohérence de l'aide internationale avec le Gouvernement afghan et le Représentant spécial de la Force internationale d'assistance à la sécurité, dans le but de tendre vers l'objectif d'alignement de 80 % de l'aide internationale sur le programme des priorités national.

Permettez-moi de conclure en réitérant l'engagement de mon pays auprès des Afghans dans leur combat pour mettre en place un État de droit, démocratique, stable et prospère et éviter que leur territoire ne serve à nouveau de plate-forme au terrorisme international. Nous continuerons de participer à l'engagement collectif en concentrant notre

effort civil et militaire dans la province de Kapisa et le district de Surobi.

Comme le Président de la République française l'a rappelé à de nombreuses reprises, la France restera engagée aussi longtemps que nécessaire et aussi longtemps que les Afghans le souhaiteront.

M^{me} Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Je voudrais moi aussi remercier le Représentant spécial Staffan de Mistura de son exposé aujourd'hui et de la forte dynamique qu'il continue d'imprimer à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je souhaite également la bienvenue à M. Rassoul, Ministre afghan des affaires étrangères, que nous remercions de ses qualités de direction et de sa déclaration.

Les États-Unis assurent le personnel de la MANUA de leur plein soutien dans son difficile et important travail d'assistance au peuple afghan. Nous le saluons une fois encore pour ses services et son dévouement.

Notre objectif en Afghanistan reste inchangé : déstabiliser, démanteler et vaincre Al-Qaida et empêcher son retour. Les forces internationales s'efforcent en plus grand nombre d'inverser la dynamique des Taliban et d'assurer la sécurité du peuple afghan. Nous travaillons en partenariat avec les Forces nationales de sécurité afghanes pour que les Afghans eux-mêmes prennent de plus en plus en main la responsabilité de la sécurité de leur pays. Les États-Unis sont résolus à veiller à ce que cette transition vers une responsabilité afghane en matière de sécurité soit irréversible, soumise à certaines conditions et gérée dans le cadre du processus convenu entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale à la Conférence de Kaboul.

Certaines régions d'Afghanistan sont presque prêtes pour cette transition; d'autres ont besoin de plus de temps et d'efforts de la part de chacun. Nous fournissons des experts et des conseillers civils à la police et à l'armée, qui jouent un rôle essentiel pour veiller à ce que la transition se déroule sans heurt. Sur la base du plan de transition élaboré pour l'Afghanistan, nous aiderons le pays à atteindre son objectif : être pleinement responsable de la sécurité d'ici à 2014.

Cette transition ne diminue en rien notre engagement à l'égard du peuple afghan. Les États-Unis

continueront de fournir une assistance pour renforcer les capacités des institutions afghanes de surmonter et réduire la menace que représente l'extrémisme. Nous contribuons également à développer les capacités institutionnelles afghanes de fournir une assistance économique efficace, en particulier dans le secteur agricole, de créer des emplois, d'améliorer la gouvernance, de lutter contre les stupéfiants et de pousser les insurgés à cesser le combat. Notre appui est principalement destiné, au niveau national, aux ministères afghans qui peuvent avoir l'effet le plus direct sur la fourniture de services, notamment au cœur géographique de l'insurrection, à savoir dans le sud et l'est du pays. Nous adaptons également nos programmes pour tenir compte des réalités locales et, à l'échelon des provinces et des districts, nous élargissons notre appui pour renforcer la visibilité, l'efficacité et la responsabilité des institutions qui peuvent le plus contribuer à améliorer la vie du peuple afghan.

Lorsque les représentants de plus de 70 gouvernements et organisations internationales se sont réunis à Kaboul en juillet, nous avons clairement indiqué notre attachement durable à notre partenariat avec l'Afghanistan. La Conférence de Kaboul a été le coup d'envoi d'un processus ambitieux visant à élaborer une vision de l'avenir de l'Afghanistan. Le processus de Kaboul traduit un attachement fort au principe de responsabilité, avec des critères de référence et des étapes clés clairement définis, et les États-Unis appuient pleinement les priorités et les objectifs fixés par le Gouvernement afghan. Nous nous félicitons également de l'engagement de la MANUA à aligner l'aide sur les priorités du Gouvernement afghan et de l'appui qu'elle apporte au Gouvernement dans ses efforts pour accroître la cohérence et l'efficacité de l'aide. Nous attendons avec intérêt le cadre stratégique intégré des Nations Unies, mentionné dans le rapport du Secrétaire général (S/2010/463), et les domaines prioritaires qu'il définira pour l'action de l'ONU à l'appui de la transition de l'Afghanistan.

Je voudrais maintenant aborder le rôle crucial que peut jouer le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaïda, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées (Comité 1267) pour promouvoir la stabilité dans le pays. Nous félicitons le Comité 1267 d'avoir radié de la Liste récapitulative 10 Taliban, soit décédés soit repentis, et inscrit sur celle-ci trois individus

affichant des liens étroits avec les Taliban. Nous restons convaincus que les personnes qui ont cessé les violences contre l'État afghan, coupé tout contact avec les Taliban et accepté la Constitution afghane doivent être considérées comme repenties et être radiées de la Liste récapitulative. Nous devons nous assurer que ladite Liste est tenue à jour des évolutions de la menace et nous encourageons le Gouvernement afghan et tous les États Membres à communiquer au Comité 1267 des informations actualisées, ainsi que des demandes documentées d'inscription et de radiation, afin de garantir sa fiabilité. Grâce aux améliorations apportées récemment aux procédures d'inscription et de radiation, le régime instauré par la résolution 1267 (1999) sera un outil plus puissant et plus crédible pour lutter contre le terrorisme et promouvoir la paix et la sécurité en Afghanistan.

Enfin, je voudrais également m'exprimer sur les élections qui viennent d'avoir lieu en Afghanistan. Ce scrutin, qui s'est déroulé dans des conditions extrêmement difficiles, a constitué la première élection parlementaire organisée entièrement par les institutions afghanes depuis la chute du régime taliban en 2001. Le rapport du Secrétaire général et l'exposé que nous venons d'entendre décrivent les importants préparatifs électoraux réalisés, avec le vaste appui des Nations Unies, par la Commission électorale indépendante afghane et la Commission afghane des plaintes électorales, préparatifs qui ont abouti à une étape historique pour le peuple afghan. Nous saluons le courage, la détermination et le patriotisme de tous ceux, hommes et femmes, qui ont voté, malgré les menaces, l'intimidation et la violence des Taliban. Ces élections n'auraient pas pu avoir lieu sans les Forces nationales de sécurité afghanes, qui ont avec bravoure protégé le peuple afghan contre les ennemis du processus démocratique. Nous condamnons les attaques perpétrées par les Taliban contre les forces de sécurité et les civils innocents qui ne voulaient rien d'autre qu'exercer leur droit de vote démocratique. Au nom des États-Unis, je transmets mes vœux de prompt rétablissement aux personnes qui ont été blessées et mes condoléances les plus sincères aux familles de ceux qui ont perdu la vie.

Comme l'a déclaré le Représentant spécial de Mistura, il faudra attendre un certain temps avant d'avoir le résultat définitif de ces élections. Les institutions électorales indépendantes afghanes doivent maintenant dépouiller les votes, et examiner les

plaintes et allégations de fraude avant d'annoncer des résultats qui seront l'expression de la volonté du peuple afghan. Les États-Unis appuient ce processus soumis à l'autorité afghane. Ces élections se doivent d'être crédibles et transparentes aux yeux du peuple afghan, qui sera seul juge de leur réussite. Nous soutenons le projet de la MANUA de continuer à travailler en étroite collaboration avec les institutions afghanes tout au long du décompte et de l'établissement des résultats dans les prochaines semaines.

Nous ne devons pas perdre de vue qu'une réforme électorale demeure nécessaire à long terme. Cela doit rester une priorité majeure et mon gouvernement appuie la détermination de la MANUA à continuer de se pencher sur cette question après les élections.

Ces élections sont certes un premier pas mais un pas essentiel sur la voie d'un Afghanistan plus solide et plus stable. Les États-Unis restent inébranlables dans leur volonté d'aider l'Afghanistan à concrétiser l'avenir prospère et pacifique que le peuple afghan mérite tant.

M. Rugunda (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Staffan de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour son exposé très instructif sur la situation en Afghanistan. Je salue la participation à ce débat du Ministre afghan des affaires étrangères, M. Zalmai Rassoul, et le remercie de sa déclaration.

Une fois encore nous notons avec inquiétude que la situation sur le plan de la sécurité a continué de se dégrader dans certaines régions de l'Afghanistan, malgré les efforts de la communauté internationale. Cette insécurité représente un obstacle majeur aux initiatives visant à restaurer la paix et la stabilité dans le pays. Si elle n'est pas maîtrisée, elle continuera d'éclipser les progrès accomplis jusqu'ici par le Gouvernement et le peuple afghans.

Il est nécessaire de préserver la dynamique des efforts afghans de paix et de réintégration, qui doivent être appuyés par la communauté internationale. Le déroulement de la Conférence de Kaboul le 20 juillet constituait une étape politique importante pour l'Afghanistan. La Conférence a prouvé que toute la communauté internationale est disposée à aider le

Gouvernement et le peuple afghans à relever les défis du développement national.

Nous nous félicitons des résultats de la Conférence, notamment des engagements clefs pris par le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Nous attendons avec intérêt que soit mise la dernière main au cadre des programmes prioritaires nationaux présenté par le Gouvernement afghan. La communauté internationale devrait aligner l'aide au développement qu'elle apporte avec les programmes prioritaires, dont la mise en œuvre rapide va être essentielle pour maintenir la dynamique du processus de Kaboul.

Malgré les menaces proférées par les Taliban et les attaques destinées à perturber les élections législatives tenues le 18 septembre, l'augmentation notable de la participation des femmes afghanes est de bon augure.

Ce sont les initiatives prises en charge par la région qui ont le plus de chances d'aboutir pour ce qui est des problèmes dépassant les frontières nationales. Nous incitons le Gouvernement afghan à poursuivre sa coopération avec ses voisins compte tenu de leur vœu commun d'intensifier leurs efforts pour répondre de façon concertée aux préoccupations en matière de sécurité et promouvoir la coopération économique dans la région. L'accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan conclu en juillet marque un important jalon, de nature à permettre à ces deux pays de réaliser pleinement leur potentiel économique.

Face aux défis que doit relever l'Afghanistan en matière de développement, l'appui soutenu à long terme de la communauté internationale est indispensable. Le concours coordonné de la société civile, dûment soutenu par des ressources satisfaisantes, est capital si l'on veut pouvoir relever ces défis. Nous félicitons à cet égard la MANUA du rôle qu'elle continue de jouer afin de promouvoir un programme cohérent dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et du développement sous la direction de l'Afghanistan. Ce rôle nous paraît essentiel au succès du processus de Kaboul, qui permettra aux Afghans de prendre pleinement en main les destinées de leur pays.

M. Barbalić (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2010/463) ainsi que son Représentant spécial, M. de Mistura, de

son exposé fort utile. Je tiens aussi à remercier le Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan, S. E. M. Zalmi Rassoul, pour sa contribution précieuse au débat d'aujourd'hui.

La Bosnie-Herzégovine se félicite des efforts acharnés déployés par la Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales pour organiser des élections crédibles, transparentes et ouvertes à tous en dépit de l'insécurité et des difficultés logistiques. Nous encourageons la Commission des plaintes électorales à continuer d'enquêter sur les plaintes formulées, en toute indépendance, pour faire taire toute présomption de fraude. Nous constatons en outre que les Forces nationales de sécurité afghanes ont contribué pour beaucoup à garantir la sécurité de l'électorat. Nous n'en sommes pas moins attristés d'apprendre que, malgré leurs efforts, les attaques dont ont fait l'objet certains bureaux de vote ont fait malheureusement des victimes. Tout en nous félicitant de la participation des 397 candidates, nous condamnons fermement les actes d'intimidation et de violence dont ont fait l'objet certaines d'entre elles et leurs assistants.

Nous nous félicitons de la tenue, le 20 juillet 2010, de la Conférence de Kaboul, coprésidée par le Gouvernement afghan et l'ONU. Cette conférence a considérablement contribué aux progrès enregistrés par le processus de Kaboul, qui voit dans la prise en charge par le peuple afghan de la sécurité, de la gouvernance et du développement social de son pays un préalable à l'édification d'un État viable. À cet égard, nous appuyons pleinement la stratégie adoptée en ce qui concerne le transfert, province par province, des responsabilités principales en matière de sécurité.

Le Programme de paix et de réintégration afghan est prometteur en ce qu'il ouvre la voie à l'instauration d'un climat de sécurité et de paix. Nous nous félicitons de la création des commissions et encourageons les efforts déployés par le Représentant spécial, M. de Mistura, pour assurer la plus large représentation des groupes religieux, ethniques et civils, notamment des femmes, au sein du Haut Conseil pour la paix du Programme.

S'agissant de la Liste récapitulative des personnes et entités qui font l'objet de mesures de sanctions, nous sommes favorables à la radiation des personnes et entités dans le cadre des directives du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution

1267 (1999), qui institue des procédures précises d'inscription et de radiation. La Bosnie-Herzégovine souligne également combien il est important de mettre fin à l'impunité et de traduire en justice tous les auteurs présumés d'infractions, en préalable à l'édification d'une paix durable et à la réconciliation des membres de la société.

Il importe d'établir un dialogue et une coopération bilatéraux et multilatéraux afin de répondre aux préoccupations en matière de sécurité et d'accroître la coopération sur le plan économique, ce qui permettra ainsi d'œuvrer à des relations plus pacifiques. Nous saluons et encourageons à cet égard les pourparlers bilatéraux engagés entre les Gouvernements afghan et pakistanais ainsi que la participation du Président Karzaï au quatrième sommet trilatéral tenu à Téhéran le 5 août et au sommet organisé à Sotchi en Russie, le 18 août.

La Bosnie-Herzégovine demeure particulièrement préoccupée par le coût humain croissant de ce conflit. Les conclusions du rapport publié par la MANUA sur la protection des civils dans le conflit armé en Afghanistan sont, de fait, extrêmement inquiétantes : nous apprenons avec la plus grande inquiétude que les décès de femmes et d'enfants ont considérablement augmenté l'année dernière. Nous exigeons donc que soient adoptées le plus rapidement possible des mesures efficaces en vue de protéger les civils afghans. Nous n'avons pas besoin de préciser que nous appuyons pleinement les initiatives visant à promouvoir le respect des droits de l'homme.

Nous sommes vivement préoccupés, par ailleurs, par la dépendance croissante des Afghans à l'égard des stupéfiants et par les conclusions de l'enquête sur l'usage de drogues en Afghanistan réalisée en 2009. Nous demandons à toutes les parties prenantes, au sein du Gouvernement, de la communauté internationale et de la société civile, de redoubler d'efforts en matière de prévention et de traitement de la toxicomanie dans le cadre des programmes de santé et de développement.

Pour terminer, la Bosnie-Herzégovine félicite le personnel de la MANUA et le Représentant spécial, M. de Mistura, de leur travail infatigable et de leur dévouement. Nous sommes également tout à fait favorables à la création d'un bureau d'appui et d'un centre de continuité des opérations et de reprise après un sinistre ainsi qu'à l'amélioration, comme prévu, des bureaux existants, qui viendront en renfort des activités

de la Mission dans le cadre du processus de paix afghan et de l'amélioration de la vie quotidienne du peuple afghan.

M. Onemola (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour féliciter M. Staffan de Mistura, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de son exposé complet sur la situation en Afghanistan, et des précisions qu'il y a notamment apportées sur les récentes élections législatives. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue au Conseil aujourd'hui à S. E. M. Zalmi Rassoul. Je concentrerai mon intervention sur les questions liées à l'évolution politique, aux élections, à la sécurité, au développement économique et à la dimension régionale.

Nous félicitons le Gouvernement et le peuple afghans du bon déroulement des élections législatives du 18 septembre 2010. Avec tant de candidats en lice aux nombreux sièges de députés, la tenue d'élections législatives face aux menaces de violence proférées par des insurgés fanatiques était un défi redoutable. Le Nigéria salue donc le courage et la résilience dont a fait preuve le peuple afghan en faisant fi des difficultés pour exercer ses droits et il applaudit à sa détermination de consolider la démocratie afghane naissante en accourant en masse aux urnes malgré les menaces et les actes d'intimidation. La participation accrue des femmes et, en particulier, le nombre de celles qui se sont portées candidates est une autre illustration de l'attachement non démenti de la population à la démocratie.

Nous rendons hommage à la Commission électorale indépendante qui s'est occupée de la conduite et de la gestion des élections. Nous saluons également la MANUA qui a dispensé la formation et fourni l'appui technique et logistique nécessaires aux élections.

Dans l'attente des résultats définitifs du scrutin, le défi auquel doivent maintenant s'atteler les dirigeants politiques afghans est de veiller à ce que les efforts et sacrifices consentis par leur peuple ne l'aient pas été en pure perte. Les résultats doivent donc traduire la volonté du peuple. À cet égard, nous demandons instamment que toutes les plaintes déposées devant la Commission des plaintes électorales fassent l'objet d'enquêtes approfondies. Il faut également que le nouveau décompte partiel des voix

dans 7 des 34 provinces du pays, ordonné pas plus tard qu'hier, soit fait méticuleusement. Nous exhortons toutes les parties lésées à agir avec prudence et à passer par des voies légales pour obtenir réparation. Nous encourageons la Commission des plaintes électorales à appliquer les enseignements tirés des élections précédentes et à remédier à toutes les irrégularités et à traiter toutes les plaintes dans les meilleurs délais et conformément à la loi.

Il est tout aussi important, pour la consolidation du processus démocratique en Afghanistan, de sortir de l'impasse politique au sujet de la constitution du gouvernement, comme convenu lors de la Jirga de paix. Nous exhortons les pouvoirs législatif et exécutif à agir rapidement pour sortir de cette impasse.

Pour appuyer la réconciliation et un règlement politique, il faut des négociations et un dialogue soutenus entre les parties. Nous espérons donc que la nomination par le Gouvernement, le mardi 28 septembre, des membres du Haut Conseil pour la paix composé de seigneurs de guerre, de notables de village et de femmes donnera un nouvel élan au processus de réconciliation dans le pays.

Le Nigéria est, comme le Secrétaire général, préoccupé par la détérioration de la situation en matière de sécurité en Afghanistan. Plus de 300 attaques ont été commises durant la période qui a précédé les élections et pendant les élections; cela confirme la précarité de la sécurité dans le pays. Des centres de vote ont été dynamités à Kunar, à Khost et à Kandahar; et des roquettes ont été lancées contre les centres de vote dans les zones peuplées de Nangarhar et de Kunar, faisant plusieurs morts parmi les civils. Pas plus tard qu'hier, le Ministère afghan de l'intérieur a confirmé l'attentat-suicide dans lequel M. Mohammad Kazim Allahyar, le Gouverneur adjoint de la province de Ghazni, et cinq autres personnes ont trouvé la mort; l'attentat était directement dirigé contre son véhicule. L'existence de ces problèmes de sécurité montre qu'il faut continuer de renforcer les capacités et le niveau de préparation du Gouvernement, qui se prépare à assumer l'entière responsabilité du maintien de l'ordre dans le pays d'ici à 2014.

Le Nigéria réaffirme son soutien au plan d'action du Gouvernement et exhorte la communauté internationale à veiller à ce que ses ressources et ses activités viennent en appui du programme et des priorités énoncés dans le plan. Le développement des

infrastructures devrait être une priorité, car cela créera des emplois et aidera le Gouvernement afghan à mettre en place une économie viable et autonome qui soit moins dépendante de l'aide étrangère. La communauté internationale a la responsabilité d'aider le Gouvernement à honorer l'engagement renouvelé qu'il a pris à la Conférence de Kaboul en faveur de la stratégie double axée sur la sécurité et une véritable transparence du Gouvernement envers le peuple. Le Gouvernement devrait prendre des mesures concrètes pour assurer une bonne gouvernance, lutter contre la corruption, renforcer l'application du principe de responsabilité, respecter l'état de droit et réformer le système judiciaire.

Le renforcement de la coopération entre l'Afghanistan et ses voisins dans la lutte contre la criminalité transfrontalière, le trafic de stupéfiants, la contrebande d'armes et la traite des êtres humains montre l'importance de la dimension régionale pour faire face aux défis auxquels le pays est confronté. À cet égard, nous saluons la création du groupe restreint de haut niveau conçu comme un cadre de coopération entre l'Organisation de coopération économique, l'Organisation de la Conférence islamique, l'Association sud-asiatique de coopération régionale et la Banque islamique de développement. Nous nous félicitons de la participation de la MANUA à ces efforts.

Pour terminer, le Nigéria remercie le personnel de la MANUA de son dévouement, et le Représentant spécial, M. de Mistura, de son attachement aux efforts de paix en Afghanistan.

M^{me} Dunlop (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Staffan de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé et de la façon avisée dont il dirige la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je salue également la présence parmi nous de S. E. M. Zalmi Rassoul, Ministre afghan des affaires étrangères, et le remercie de sa déclaration.

Aujourd'hui, je tiens à féliciter tout particulièrement le peuple afghan qui a, une nouvelle fois, tenu tête aux terroristes pour voter dans les élections de l'Assemblée nationale (Wolesi Jirga) le 18 septembre. La tenue même des élections et les améliorations faites dans leur organisation sont des évolutions importantes. Le nombre impressionnant de candidats et les campagnes énergiques qu'ils ont

menées montrent bien la détermination du peuple afghan à consolider la gouvernance démocratique.

Nous sommes toutefois préoccupés par les informations faisant état d'actes de violence et d'intimidation qui ont empêché des bureaux de vote d'ouvrir et des électeurs de participer aux élections. Le Brésil condamne ces actes, ainsi que les remarques désobligeantes faites contre les candidates. Les responsables doivent être traduits en justice sans délai.

Pour ce qui est de la prochaine étape du processus électoral, il faut permettre à la Commission électorale indépendante, à la Commission des plaintes électorales et à ses bureaux provinciaux de s'acquitter de leur mission sans ingérence et conformément à la législation afghane.

Malheureusement, la violence liée aux élections est le signe d'une plus grande insécurité dans le pays. Nous notons avec une vive préoccupation que l'année 2010 est déjà l'année la plus violente en Afghanistan depuis le début des opérations militaires actuelles. Nous sommes particulièrement affligés par les pertes civiles. L'augmentation de 55 % du nombre d'enfants parmi les victimes du conflit est extrêmement préoccupante. Le Brésil salue les efforts déployés par les forces progouvernementales pour réduire le nombre de victimes civiles, qui s'élève désormais à 12 % du nombre total des victimes.

Mais il reste beaucoup à faire, en particulier en ce qui concerne la forte augmentation du nombre des victimes résultant d'incidents liés à l'escalade dans l'emploi de la force. Des progrès soutenus au niveau des opérations militaires et de la transition vers une plus grande responsabilité des Afghans en matière de sécurité sont autant d'éléments importants de toute stratégie visant à inverser les tendances actuelles. Le processus, soumis à certaines conditions, d'afghanisation de la sécurité est au cœur des engagements pris lors des Conférences de Londres et Kaboul. Nous avons donc été heureux d'apprendre que des progrès avaient été réalisés au niveau du recrutement et de la formation des membres afghans du personnel de la sécurité, du renforcement de l'équilibre entre les ethnies et les régions et de la formation des militaires et des policiers sur les droits de l'homme.

Il faut fournir aux forces afghanes les moyens d'appui et l'équipement nécessaires pour s'acquitter de leurs fonctions dans un environnement très difficile. Le renforcement continu de la prise en main par

l'Afghanistan de sa propre sécurité passe également par le respect de la souveraineté afghane et des pouvoirs réglementaires qu'il exerce sur les sociétés militaires et de sécurité privées opérant sur le sol afghan.

Il est essentiel de réaliser des progrès constants dans d'autres aspects du processus de Kaboul, notamment en matière de réconciliation et de réintégration, au niveau de la dimension régionale et en matière de gouvernance et de développement, dans l'intérêt du peuple afghan. À cet égard, nous saluons la création du Haut Conseil pour la paix et notons la récente nomination de ses membres, dont plusieurs femmes, par le Président Karzaï. La représentation des Afghans de toutes les régions et de toutes origines ethniques, d'organisations de femmes et d'organisations de la société civile est une bonne façon de veiller à ce que le processus de réconciliation n'ait pas lieu aux dépens des droits qui viennent d'être recouverts.

Les efforts visant à renforcer le Conseil commun de coordination et de suivi et à rapprocher davantage les comités permanents des groupes sectoriels de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan sont d'autres mesures importantes pour faire avancer le processus de Kaboul, en particulier au niveau de la cohérence de l'aide. À cet égard, ma délégation aimerait que les prochains rapports contiennent davantage d'informations sur l'exécution des programmes nationaux prioritaires en Afghanistan, ainsi que sur la mise en œuvre par la communauté des donateurs des engagements pris à Londres et à Kaboul relativement à l'aide budgétaire et au réaligement de l'aide extrabudgétaire.

Le Brésil est d'accord avec l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle le processus de Kaboul ne peut aboutir que s'il donne des résultats au niveau local dans tout le pays. Nous félicitons la MANUA des efforts qu'elle déploie pour appuyer l'alignement des programmes et des plans de travail sous-nationaux sur les programmes prioritaires nationaux, ainsi que pour renforcer les capacités au niveau des provinces et des districts. Rendre les administrations sous-nationales plus représentatives des réalités locales et plus aptes à fournir gouvernance et développement est essentiel à la consolidation de la stabilité en Afghanistan.

Le développement de l'agriculture est de la plus haute importance s'agissant de jeter les bases tant de la prospérité que de la paix en Afghanistan. Le rôle important de l'agriculture s'agissant d'extirper ou de réduire les cultures de pavot et le trafic de stupéfiants, par exemple, ne saurait être surestimé.

Le Brésil est résolu à renforcer sa contribution à la stabilité et au développement de l'Afghanistan. La récente décision de mon gouvernement d'ouvrir une ambassade en résidence à Kaboul est une preuve éloquente de cette détermination. Mais nous n'attendons pas cela pour accroître notre coopération avec l'Afghanistan. Pas plus tard qu'hier, une mission technique dirigée par l'Agence brésilienne de coopération a quitté l'Afghanistan, où elle a eu de longues réunions pour identifier les domaines de coopération technique dans l'agriculture, les mines et la taille et le polissage de pierres précieuses. Notre mission a été organisée en consultation étroite avec le Gouvernement afghan afin de veiller à ce que notre coopération corresponde pleinement aux priorités afghanes.

Que ce soit dans le cadre des enceintes internationales, en particulier le Conseil de sécurité, ou par le biais d'une présence renforcée à Kaboul et par une relance de notre relation bilatérale, le Brésil est prêt à travailler ensemble avec le peuple afghan et avec son gouvernement pour un avenir meilleur.

M. Mayr-Harting (Autriche) (*parle en anglais*) : J'aimerais, moi aussi, remercier le Représentant spécial, M. de Mistura, de son exposé instructif et de sa très difficile tâche à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je souhaite également la bienvenue au Ministre afghan des affaires étrangères, M. Rassoul, au Conseil de sécurité. Nous avons écouté avec un vif intérêt la contribution qu'il a faite au présent débat et nous lui en sommes reconnaissants.

L'Autriche s'associe à la déclaration qui sera faite plus tard par la délégation de l'Union européenne au nom de l'Union européenne. J'aimerais en outre faire les observations suivantes.

Nous félicitons le Gouvernement afghan et la MANUA d'avoir préparé et organisé avec grand succès la Conférence de Kaboul il y a deux mois. Cet événement historique a été un indicateur important et montre que l'Afghanistan est prêt et apte à assumer sa

responsabilité en matière de sécurité et de développement.

Il est essentiel de mettre en œuvre en temps voulu les engagements pris tant par le Gouvernement afghan que par la communauté internationale. Nous nous félicitons des premières mesures concrètes prises par le Gouvernement afghan. La prise en main la plus large possible et l'autonomisation du peuple afghan dans les domaines politique et de la sécurité seront cruciales pour la stabilité à long terme du pays. Le Processus de Kaboul ne peut aboutir que s'il inclut l'ensemble des segments de la société afghane. Nous félicitons la MANUA de ses efforts pour promouvoir la participation de la société civile, notamment les groupes féminins, et celle de la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan au processus de Kaboul, et nous l'encourageons à poursuivre ses efforts.

Nous sommes fermement convaincus que le Processus de Kaboul doit également permettre au peuple afghan de jouir des dividendes de la paix. L'amélioration des moyens de subsistance et la création de possibilités d'obtenir des revenus durables aideront à contenir l'influence des groupes extrémistes. Il importe d'élargir les possibilités et de tirer avantage du rôle précieux des femmes et des filles afghanes. Nous devons également nous attaquer à l'énorme hausse des activités criminelles en Afghanistan. Les autorités chargées de l'application de la loi et tous ceux qui peuvent relever ce défi naissant auquel sont confrontés les civils doivent être appuyés.

La tenue d'élections législatives représente également un jalon important dans le processus démocratique d'édification de l'État. Il est peut-être encore trop tôt pour procéder à une évaluation complète, mais nous aimerions féliciter la Commission électorale indépendante et la MANUA pour les améliorations tangibles apportées à la préparation des élections. Ce scrutin s'est déroulé dans des conditions très difficiles, et les millions de citoyens afghans qui se sont rendus aux urnes en défiant toutes les menaces et intimidations des Taliban méritent tout notre respect. Il est particulièrement agréable de constater que les jeunes Afghans y ont participé en grand nombre. Nous souhaitons maintenant que les organes électoraux afghans étudient pleinement et de façon impartiale et transparente tous les rapports faisant état d'irrégularités et les plaintes déposées. Au-delà de

cette tâche, une réforme électorale complète et à long terme sera bien évidemment nécessaire.

Nous nous félicitons des mesures prises par le Gouvernement afghan pour favoriser une solution politique en lançant et mettant en œuvre un programme de paix et de réconciliation. Dans le même temps, tout doit être fait pour veiller à ce que ceux qui supportent le plus lourd du conflit en cours cessent d'en être les victimes et que les droits de l'homme, plus particulièrement les droits de femmes et des enfants, ne soient pas compromis dans le processus de réconciliation.

Nous remercions le Représentant spécial de son plaidoyer en faveur d'une large représentation des communautés religieuses et ethniques et de la population féminine dans la mise en œuvre du programme. Nous encourageons vivement la MANUA à continuer de tenir le Conseil informé de l'évolution de la situation, notamment en vue de la mise en œuvre des résolutions 1325 (2000) et 1889 (2009).

Lors de la récente mission du Conseil de sécurité en Afghanistan, les autorités afghanes et le public ont montré qu'ils étaient très intéressés par l'examen de la Liste récapitulative du Comité créée par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida et les Taliban, que j'ai l'honneur de présider. Nous sommes heureux de constater que ce processus s'est achevé entre-temps, donnant lieu à une actualisation substantielle de la liste. Dans le même temps, la Liste récapitulative reste un document évolutif. Nous devons par conséquent continuer à faire en sorte que la liste reflète la menace réelle, et cela signifie qu'il faut élaguer la liste de toutes les données qui ne sont plus pertinentes et que les données nouvelles appropriées qui seront introduites reflètent les nouvelles menaces. Cela nécessitera bien évidemment la poursuite d'une coopération étroite entre le Comité et les autorités afghanes, et je ferai de mon mieux pour favoriser une telle coopération tant que je suis à la tête du Comité 1267.

Le récent rapport de la MANUA sur la protection des civils révèle le coût humain croissant du conflit. Les six premiers mois de cette année ont connu une hausse sensible des pertes civiles. Le nombre de femmes et, surtout, d'enfants victimes a terriblement augmenté par rapport à l'année dernière. Les éléments antigouvernementaux – et je voudrais souligner ce fait – ont été responsables de la grande majorité des

morts et des blessés chez les civils. Leurs méthodes de guerre – utilisation abusive d’engins explosifs improvisés et attaques-suicides, utilisation de civils comme boucliers humains, recrutement d’enfants et campagnes d’assassinat visant directement leurs propres concitoyens – violent les principes fondamentaux du droit international humanitaire. Il est essentiel que les auteurs de ces crimes et des crimes commis dans le passé répondent de leurs actes. Des formes efficaces d’aide aux victimes doivent être mises en place.

D’autre part, la diminution sensible du nombre de pertes civiles causées par les forces progouvernementales constitue une évolution dont nous nous félicitons. Nous nous félicitons également des efforts que déploie le Gouvernement afghan pour remédier à la situation des enfants touchés par le conflit armé, notamment de la mise sur pied du Comité directeur interministériel sur les enfants et les conflits armés, ainsi que de l’intention du Gouvernement d’élaborer un plan d’action pour empêcher le recrutement des enfants.

Enfin, nous aimerions féliciter le Représentant spécial des efforts qu’il déploie afin d’appuyer les initiatives régionales et de sa coopération en vue de regrouper l’ensemble des acteurs régionaux autour de l’objectif commun de réaliser la stabilité, la prospérité et la paix durable en Afghanistan et dans la région.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d’abord à remercier M. Staffan de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son exposé. Je salue la présence de S. E. M. Zalmai Rassoul, Ministre afghan des affaires étrangères.

La Chine félicite l’Afghanistan pour le bon déroulement des élections législatives du 18 septembre. Ce scrutin constitue une étape importante dans la vie politique afghane et représente une avancée considérable dans le transfert de l’autorité aux Afghans et dans la reconstruction pacifique du pays. Nous saluons la manière avec laquelle le Gouvernement afghan a préparé ces élections, dans un contexte très difficile et complexe, et rendons hommage à la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour l’appui et l’assistance qu’elle apporte au pays. Nous espérons que ces élections permettront au peuple afghan de parvenir à un consensus pour que la réconciliation, la paix et le développement deviennent rapidement une réalité.

Le processus de reconstruction pacifique de l’Afghanistan se trouve actuellement dans une phase de transition déterminante qui présente de nombreuses difficultés. En juillet, la Conférence de Kaboul sur l’Afghanistan a été couronnée de succès. Cette Conférence internationale – la première organisée en Afghanistan – était importante : cette étape décisive dans le processus de Kaboul a permis d’élargir et de renforcer le partenariat entre l’Afghanistan et ses partenaires internationaux pour faire avancer le processus de reconstruction du pays. Dans le cadre de la prochaine étape, le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent axer leurs efforts sur l’application des dispositions énoncées dans le communiqué adopté à la Conférence internationale de Kaboul sur l’Afghanistan.

La paix, la stabilité et le développement exigent la maîtrise et la conduite des activités par les Afghans, le Gouvernement et le peuple afghans. Nous appuyons les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour renforcer ses capacités d’exercer son autorité sur l’ensemble de son territoire. Pour réaliser de nouveaux progrès, il faut poursuivre les efforts de manière équilibrée dans les domaines suivants : développement économique, sûreté et sécurité, réconciliation nationale, gouvernance, état de droit et lutte contre le trafic de drogue. Nous encourageons également le Gouvernement, et le peuple afghans à prendre des mesures efficaces pour accélérer le développement économique et améliorer les conditions de vie. Nous appuyons le programme de paix et de réintégration élaboré par le Gouvernement, et nous espérons que les pouvoirs publics tiendront compte des points de vue de la population et des partis politiques qui la représentent pour que la réconciliation s’appuie sur une base politique plus large.

La paix, la stabilité et le développement en Afghanistan exigent également un engagement et un appui soutenus de la part de la communauté internationale, qui doit tenir ses promesses d’assistance à l’Afghanistan, en respectant l’indépendance, la souveraineté et l’intégrité territoriale du pays. Cette assistance doit correspondre à la Stratégie nationale de développement de l’Afghanistan et respecter les priorités définies par le pays. Nous devons également continuer d’aider le Gouvernement afghan à renforcer ses capacités nationales en matière de sécurité et à accélérer la formation des forces de police et de sécurité. La Chine encourage l’ONU et la MANUA à

tenir un rôle de coordination permanent et important pour faciliter la reconstruction pacifique de l'Afghanistan.

La Chine est très préoccupée par la détérioration de la situation du pays sur le plan de la sécurité et par la hausse du nombre d'incidents de sécurité. Le nombre croissant de victimes parmi les civils innocents est également inquiétant. Nous estimons que le transfert des responsabilités en matière de sécurité au Gouvernement afghan doit avant tout permettre de garantir la sécurité et la stabilité du pays. Nous espérons que la MANUA intensifiera ses efforts pour protéger les civils, dans les limites de son mandat.

M. Heller (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, l'Ambassadeur Staffan de Mistura, pour son exposé et pour son attachement à la paix et à la stabilité en Afghanistan. Nous remercions également M. Zalmay Rassoul, Ministre afghan des affaires étrangères, pour sa déclaration, que nous avons écoutée avec attention.

La dégradation de la situation sur le plan de la sécurité en Afghanistan avec, comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2010/463), une augmentation de 69 % du nombre d'incidents de sécurité par rapport à l'année dernière, sape la confiance de la population civile dans les institutions afghanes et porte atteinte à l'action de la communauté internationale et de l'ONU sur le terrain. Le coût élevé supporté chaque jour par l'Afghanistan et la présence internationale sur les plans humain, matériel et politique montre qu'il est nécessaire que les opérations militaires s'accompagnent d'un dialogue véritable, participatif et régional afin de rompre le cycle actuel de la violence.

Le processus politique, appuyé par une action militaire, doit suivre une voie unique sous la direction de l'Afghanistan et avec l'appui international requis. À cet égard, nous saluons la décision du Président Karzaï de créer une commission de paix en vue d'un dialogue avec les Taliban.

Dans la perspective de la prochaine réduction des effectifs militaires des États-Unis présents en Afghanistan, le plan de transition établi conjointement par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et le Gouvernement afghan revêt une importance décisive. Dans le cadre de son suivi de ce plan en vue de permettre d'accroître l'autorité du

Gouvernement et la prise en main nationale sur l'ensemble du pays, la MANUA doit clairement indiquer si le Gouvernement dispose des ressources humaines, politiques et financières nécessaires pour assumer l'entière responsabilité en matière de sécurité. La communauté internationale doit tenir compte du fait que, bien que la stabilité soit la priorité de premier ordre, l'absence ou la réduction des activités militaires ne garantiront pas, à elles seules, la sécurité dans le pays.

Compte tenu de la nécessité de renforcer le dialogue politique et la planification globale en Afghanistan, nous nous félicitons de la tenue de la Conférence de Kaboul le 20 juillet dernier. Elle donne un élan au processus de Kaboul, qui permettra aux Afghans d'assumer progressivement l'entière responsabilité de leur propre sécurité, ainsi que de la gouvernance et du développement économique et social de leur pays. Nous saluons les mesures prises par le Gouvernement pour faire avancer ce processus; il a commencé à préciser la teneur des 23 programmes prioritaires nationaux présentés à la Conférence de Kaboul dans le but de définir des objectifs à court et à moyen terme. Nous pensons qu'au moyen d'une approche sans exclusive, faisant participer les femmes et les membres de groupes ethniques et religieux minoritaires, ce processus aura plus de chances d'aboutir.

Nous estimons, par ailleurs, que la visite de l'Équipe de surveillance placée sous l'autorité du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) est encourageante. Cette équipe est chargée d'actualiser la Liste récapitulative dans laquelle figurent les noms d'individus soumis à des sanctions, sachant que le processus actuel de radiation de cette liste est conforme au programme de paix et de réintégration du Gouvernement afghan, qui bénéficie de l'appui du Conseil.

L'action menée par M. de Mistura, en sa qualité de Coprésident du Conseil commun de coordination et de suivi, continue d'être particulièrement utile pour veiller à ce que les engagements pris lors des conférences de Londres et de Kaboul soient honorés et faciliter la mise en œuvre des programmes de réconciliation afghans.

S'agissant de l'état de droit, nous réaffirmons que la condition *sine qua non* de la consolidation d'une paix durable en Afghanistan, c'est la mise en œuvre du

processus de justice et le respect du principe de responsabilité. Cela inclut la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, notamment le trafic de stupéfiants.

Ma délégation réitère sa très vive préoccupation face au grand nombre d'enfants qui ont été tués ou blessés dans le cadre d'actes de violence en rapport avec le conflit, nombre qui a augmenté de 55 % depuis 2009. Et ceci, auquel s'ajoute la violence sexuelle contre les enfants, reste un problème généralisé. Nous engageons instamment toutes les parties à respecter les obligations que leur impose le droit international humanitaire, en particulier la résolution 1882 (2009).

S'agissant des élections législatives qui se sont déroulées le 18 septembre dernier, nous saluons tous les efforts consentis par le Gouvernement, ainsi que l'appui de la MANUA et de la communauté internationale, pour qu'elles puissent avoir lieu. Nous condamnons fermement les activités terroristes et la violence perpétrées par les Taliban, Al-Qaida et d'autres éléments antigouvernementaux qui cherchaient à déstabiliser le processus et qui ont limité le vote des citoyens dans certaines parties du pays. Nous sommes également préoccupés par les rapports faisant état d'irrégularités importantes au cours de ces élections. Nous jugeons prioritaire que la Commission des plaintes électorales examine avec soin les plaintes déposées afin que les résultats finals que transmettra la Commission électorale indépendante à la fin du mois d'octobre renforcent la crédibilité et la légitimité de ces élections. Cet effort louable doit indubitablement tendre vers la démocratie afghane et la stabilité du pays et de la région.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Je voudrais d'abord remercier le Secrétaire général pour son rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2010/463). Je remercie également M. de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour ses efforts et pour son exposé très complet. Je souhaite également la bienvenue à S. E. M. Zalmai Rassoul, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, et le remercie pour son importante déclaration.

Je voudrais faire les observations suivantes. Premièrement, les élections législatives du 18 septembre ont été au centre de nos préoccupations,

car elles sont un élément clef de la démocratie. Elles ont été un test pour les institutions électorales afghanes et pour l'ensemble de la communauté internationale. Nous nous félicitons des mesures d'ordre technique et logistique qui ont été prises pour garantir la bonne tenue des élections dans la transparence et la liberté et éviter ou aplanir les failles et les problèmes qui avaient affligé l'élection présidentielle de 2009. En outre, le taux de participation encourageant des candidats comme des électeurs – et des femmes en particulier – dans ces conditions très difficiles a montré combien la société afghane est attachée au processus démocratique.

Les conditions de sécurité continuent cependant de constituer un énorme obstacle, qu'il s'agisse des menaces contre les candidats et le personnel électoral, voire leur assassinat, ou de situations où un certain nombre d'électeurs n'ont pas pu exercer leur droit de vote. Qui plus est, fraudes et irrégularités constituent des problèmes tout aussi graves que le problème de la sécurité. C'est pourquoi la Commission des plaintes électorales a joué un rôle essentiel pour limiter les retombées négatives de cet aspect des élections, au cours desquelles nous avons eu plusieurs incidents.

Deuxièmement, convaincus qu'une solution politique est la meilleure manière de mettre un terme à la crise en Afghanistan et d'assurer que l'ensemble des acteurs principaux participent sans exception au Gouvernement, et conscients que des solutions partielles ne sont pas viables, nous appuyons le processus de réconciliation et de réintégration et affirmons la nécessité d'appliquer sans délai les décisions prises à la Conférence de Kaboul, le 20 juillet. Ce processus doit impliquer toutes les couches de la société dans le pays.

La Conférence a pris deux engagements. D'une part, elle a reflété l'engagement pris par le Gouvernement d'améliorer la sécurité et la gouvernance, de promouvoir le développement économique et social, et de lutter contre le trafic de stupéfiants, afin d'améliorer les conditions de vie de la population. D'autre part, elle a également illustré la volonté de la communauté internationale d'aider le Gouvernement national afghan, en recourant à divers moyens et ressources pour faire en sorte que le Gouvernement reprenne le contrôle total de son territoire, et en condamnant de nouveau les activités terroristes. Nous notons avec inquiétude que les conditions de sécurité ne se sont pas améliorées dans

de nombreuses régions du pays. Le nombre d'incidents de sécurité a évidemment augmenté par rapport à la même période l'année dernière; le nombre de morts civils, y compris parmi les femmes et les enfants, continue d'augmenter.

Troisièmement, nous réaffirmons la nécessité de coopérer au niveau régional et d'aider les pays voisins, compte tenu des liens qui existent entre les conditions de sécurité, notamment l'économie, et la lutte contre le trafic de stupéfiants, source de base du financement du terrorisme. Il est clair que la paix en Afghanistan fera avancer les intérêts de tous les pays de la région.

M. Moungara Moussotsi (Gabon) : Qu'il me soit permis à mon tour de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan, M. Staffan de Mistura, que j'ai le plaisir de revoir ici et d'entendre nous faire état de la situation prévalant en Afghanistan. L'ayant personnellement vu à l'œuvre sur le terrain, je mesure la pertinence de ses vues et de son analyse. Je salue également la présence parmi nous de S. E. M. Zalmay Rassoul, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan, et le remercie de sa déclaration.

Je voudrais, à la suite des orateurs qui se sont exprimés avant moi, me féliciter du bon déroulement des élections législatives qui viennent de se tenir le 18 septembre dernier. La tenue de ces élections, en dépit de sérieuses menaces terroristes, démontre à suffisance la détermination et le courage du peuple afghan à tourner une sombre page de l'histoire de son pays et à vivre en paix au sein d'une société organisée, dans un climat apaisé. Nous déplorons, hélas, qu'à côté de cet engagement du Gouvernement et du peuple afghans à œuvrer pour la paix, les insurgés affûtent leurs capacités de nuisance, harcelant à travers le pays les forces de sécurité afghanes, les forces internationales, et la population civile.

Pourtant, les diverses conférences internationales et autres fora tenus çà et là avaient présagé d'une amélioration de la situation en Afghanistan. En effet, le Gouvernement a fait preuve de louables efforts dans les domaines de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et de l'état de droit. Il a par ailleurs fait ce qui est en son pouvoir pour promouvoir la réconciliation nationale, notamment en tendant la main à ceux des groupes marginaux qui acceptent de dialoguer et de s'impliquer dans le processus de paix et de reconstruction.

De son côté, la communauté internationale, l'ONU comprise, s'est investie dans la réforme du secteur de sécurité, par la formation et l'équipement des forces de sécurité et de défense afghanes, ainsi que dans l'assistance électorale. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) s'est particulièrement illustrée dans le soutien aux différentes consultations électorales concernant le dernier scrutin des législatives. C'est le souhait de ma délégation que les résultats soient publiés à l'issue de l'examen des contentieux introduits par les différentes parties.

En outre, comme l'a si bien dit M. de Mistura, des élections sans exclusive se sont tenues avec, entre autres, une participation massive des femmes. Les organismes des Nations Unies se sont attelés, pour leur part, à apporter assistance aux populations nécessiteuses, à la réinstallation des réfugiés revenus dans leur pays et désirant rejoindre leurs foyers d'origine.

Mais ces efforts semblent être annihilés par un acharnement sans précédent des terroristes décidés à imposer leur loi. Il est évident que le climat d'insécurité actuel sape considérablement les efforts de stabilisation du Gouvernement et risque à long terme de le discréditer aux yeux de la population. C'est pourquoi nous appelons à plus de coordination entre les acteurs internationaux, tant bilatéraux que multilatéraux, et les autorités afghanes. De même, il importe d'accroître le soutien aux forces de sécurité et de défense afghanes en matière logistique et financière afin d'accroître leurs capacités opérationnelles.

Monsieur le Président, comme vous vous rappelez, lors de sa dernière mission en Afghanistan, mission que vous aviez du reste dirigée avec doigté, le Conseil avait relevé le caractère complexe des défis en matière de sécurité. Plusieurs groupuscules se disputent en effet le contrôle du trafic d'armes et de stupéfiants. La conséquence de toutes ces activités marginales, c'est qu'une menace constante plane sur la paix et sur la sécurité des civils, des forces de sécurité et du personnel international, dont celui de la MANUA.

Nous insistons à cet effet sur la nécessité de renforcer la coopération régionale en vue de mieux faire face aux menaces à la paix et à la sécurité régionales. Il serait irréaliste en effet d'ignorer les implications et la dimension régionales de la situation en Afghanistan.

En outre, nous exhortons à une plus grande application des décisions issues des diverses conférences sur l'Afghanistan, dont celles de Londres et de Kaboul. Il s'agit, entre autres, de tenir compte des priorités des Afghans en ce qui concerne la sécurité et le développement à long terme. En effet, la combinaison des efforts sur le plan militaire, économique, social et politique semble de notre point de vue l'approche la plus apte à atteindre les objectifs de paix et de stabilisation du pays. C'est dans ce sens que nous soutenons le plan de développement du Gouvernement afghan. Nous invitons la communauté des donateurs à soutenir financièrement l'application dudit plan.

Avant de terminer, je voudrais réitérer le soutien du Gabon au rôle de la MANUA, tout en saluant la ténacité et le professionnalisme de son personnel, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. de Mistura. Je ne saurais oublier, Monsieur le Président, le leadership de la Turquie sur la question afghane, de même que les énormes contributions de votre pays en faveur du rétablissement de la paix dans ce pays.

Le Président (Turquie) (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Turquie.

Je voudrais moi aussi remercier le Secrétaire général de son appui et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, pour son exposé détaillé. Je tiens également à souhaiter une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Zalmai Rassoul, Ministre afghan des affaires étrangères, et à réaffirmer notre reconnaissance pour la chaleureuse hospitalité avec laquelle nous avons été accueillis lors de la mission du Conseil en Afghanistan. Je tiens enfin à remercier sincèrement M. de Mistura et l'ensemble du personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour leur travail acharné et leurs efforts dévoués en Afghanistan.

Étant donné que je suis le dernier membre du Conseil à prendre la parole, je vais tenter d'être bref et axer mon propos sur deux questions. Premièrement, s'agissant des élections, la Turquie félicite le Gouvernement afghan d'avoir organisé comme prévu, le 18 septembre, les deuxièmes élections parlementaires tenues dans le pays depuis 2001, et ce en dépit des conditions difficiles sur le plan de la sécurité, et nous félicitons le peuple afghan de son

intérêt actif et de sa participation aux élections. Nous condamnons toutes les attaques et toutes les tentatives visant à miner le processus électoral en ayant recours à la violence, et nous présentons nos sincères condoléances aux proches des victimes.

Les élections représentent un nouveau pas en avant dans la consolidation des institutions démocratiques et de l'unité nationale afghanes. La tenue des élections est le fruit des efforts acharnés des autorités afghanes et de l'appui de la communauté internationale à ce processus pris en main et dirigé par les Afghans. Nous sommes certains que les organismes électoraux afghans poursuivront leur travail louable dans les semaines à venir. Il est particulièrement important que la Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales traitent toutes les plaintes qu'elles reçoivent avec rapidité et de manière impartiale et transparente afin de faire en sorte que des résultats finaux fiables soient annoncés en temps voulu.

Les élections ont marqué une étape cruciale du processus politique en Afghanistan. Les élections ayant eu lieu en temps voulu et, nous l'espérons, les résultats devant être annoncés dans les semaines à venir après que toutes les plaintes auront été traitées, nous allons pouvoir nous concentrer plus avant sur l'afghanisation, qui est la deuxième question que je souhaite aborder.

La durabilité des progrès accomplis jusqu'à présent est directement liée au renforcement de la maîtrise des activités par l'Afghanistan et à l'autonomisation des Afghans. La Conférence de Kaboul a représenté un tournant à cet égard. Le Gouvernement afghan et la communauté internationale doivent maintenant s'atteler à la mise en œuvre du processus de Kaboul, dont le message le plus important est l'afghanisation et la maîtrise des activités par l'Afghanistan. À cet égard, nous constatons avec plaisir que le Gouvernement afghan fait preuve d'une forte volonté politique de faire avancer ce processus et d'établir des plans de mise en œuvre concrets. La communauté internationale doit de son côté tenir ses engagements et aider le Gouvernement afghan d'une manière conforme aux conditions, aux priorités et aux exigences sur le terrain.

Comme prévu à la Conférence de Kaboul, le transfert progressif de l'autorité aux Afghans doit être dirigé par les Afghans. Il doit se dérouler en fonction des conditions et ne doit pas être interprété comme un

retrait. Il convient de mettre l'accent sur notre engagement à long terme auprès de l'Afghanistan, sous toutes les formes nécessaires et demandées par les Afghans. Il est possible de réaliser la transition dans une atmosphère de sécurité et de stabilité, ce qui implique à terme la réconciliation politique. Le processus doit s'efforcer de regrouper tous les segments de la société sous la direction du Gouvernement afghan, de leur donner des occasions de servir la cause afghane et de leur permettre d'être représentés. L'Afghanistan ne pourra franchir les haies qui se dressent sur son chemin que grâce à une unité et une solidarité renforcées à l'échelle nationale.

Par ailleurs, nous sommes fermement convaincus qu'un pilier essentiel permettant de garantir le caractère définitif du processus en cours en Afghanistan est directement lié à la coopération régionale entre l'Afghanistan et ses voisins. C'est l'un des piliers de l'approche globale, qui englobe la réconciliation. C'est selon ce principe que nous avons organisé des réunions sous différentes formules, entre janvier et juillet, y compris deux sommets et deux réunions ministérielles.

Pour terminer, la Conférence de Kaboul n'était qu'un début. Sa mise en œuvre exige une direction dynamique de la part des autorités afghanes et une étroite coordination parmi les partenaires afghans. À cet égard, la Turquie a lancé le programme d'assistance globale le plus complet de son histoire, dans le cadre duquel de nombreuses capacités civiles et militaires appuient le processus historique de transformation de l'Afghanistan. L'engagement de la Turquie auprès de l'Afghanistan est durable, et son assistance durera aussi longtemps que les Afghans en auront besoin.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Canada.

M. McNee (Canada) (*parle en anglais*) : D'entrée de jeu, je tiens à remercier S. E. M. Rassoul, Ministre afghan des affaires étrangères, et M. de Mistura de leur participation à cet important débat et de leurs déclarations très instructives de ce matin.

Le 18 septembre dernier, le peuple afghan a voté au premier scrutin parlementaire organisé par les Afghans depuis les années 60. Après les problèmes rencontrés pendant les élections de 2009, il était essentiel pour la Commission électorale indépendante

de faire preuve d'une meilleure capacité à assurer la tenue des élections. La Commission a su relever le défi dans ces élections parlementaires, qui ont été mieux organisées que les élections précédentes.

Malgré tout, le jour du scrutin n'a pas été de tout repos compte tenu du fait qu'il été marqué par des incidents violents et a donné lieu à de nombreuses allégations de fraude. La violence perpétrée par des insurgés le jour du scrutin représente un affront aux droits démocratiques du peuple afghan. Cependant, les autorités afghanes, secondées par l'ONU, ont su démontrer qu'il était toujours possible de donner aux Afghans l'occasion de voter. La communauté internationale attend maintenant avec le peuple afghan les résultats définitifs certifiés. Le jugement final sur la crédibilité de ces élections sera porté en fonction de la façon dont la Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales gèreront la période du dépouillement des votes. Cette période ne se déroulera pas sans controverse. La Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales devront travailler de façon transparente et efficace afin que les Afghans puissent voir clairement la façon dont leurs plaintes et leurs objections sont traitées.

L'amélioration des processus électoraux ne constitue qu'une facette de l'ensemble des efforts que nous déployons en Afghanistan. Nous prenons note avec satisfaction, à cet égard, du dernier rapport du Secrétaire général sur la situation (S/2010/463). Le rapport précise que la Conférence de Kaboul marquait un jalon dans la transition de l'Afghanistan vers le plein exercice de son pouvoir souverain, ce qu'approuve totalement le Canada. Les plans sectoriels préparés pour la Conférence par le Gouvernement afghan en ont démontré la capacité accrue de coordonner et orchestrer des enjeux essentiels à la sécurité et à la stabilité futures de l'Afghanistan.

Cependant, la Conférence ne représentait que la première étape du processus de Kaboul, de plus grande envergure. Certes, l'évaluation positive du Secrétaire général sur ce processus jusqu'à présent est encourageante, mais le travail est loin d'être terminé. Le Gouvernement afghan doit indiquer clairement quelles seront les prochaines étapes du processus de Kaboul et, plus particulièrement, définir son plan sur 100 jours s'il veut maintenir la dynamique actuelle.

Le Gouvernement afghan doit établir un mécanisme qui permet d'assurer un suivi transparent des engagements qu'il a pris. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces engagements doivent, à notre avis, être régulièrement communiqués à la population afghane afin qu'elle puisse être davantage en mesure de responsabiliser son gouvernement.

Au cœur même des engagements pris à Kaboul en juillet de cette année, il y a le transfert progressif, de façon efficace et durable, de la responsabilité de la sécurité aux autorités afghanes d'ici à 2014. La Force internationale d'assistance à la sécurité facilitera la transition vers un leadership afghan en matière de sécurité, mais si l'on veut que cette transition soit efficace et durable, elle doit être adoptée et acceptée tant par les autorités afghanes que par le peuple afghan.

Il importe donc que le Gouvernement afghan maintienne son engagement d'assurer la sécurité de ses citoyens tout au long du processus de transfert. D'ailleurs, il est encourageant de constater qu'il a assumé de plus en plus ses responsabilités dans ce domaine au cours des derniers mois. Il est essentiel d'expliquer clairement aux Afghans les objectifs à court terme favorisant une transition en matière de sécurité, et il importe également que le Gouvernement afghan y consacre les ressources appropriées.

Une transition efficace repose sur l'amélioration de la gouvernance, qui figure aussi au premier plan des engagements prioritaires de la Conférence de Kaboul. Selon nous, les acteurs de la sécurité doivent travailler en étroite collaboration avec leurs homologues civils pour veiller à ce que les provinces devant faire partie de la transition respectent les conditions de gouvernance nécessaires. Si le Gouvernement afghan veut vraiment répondre aux besoins de son peuple, il devra prendre des mesures concrètes en ce qui concerne la réforme électorale, la lutte contre la corruption et la protection des droits de la personne.

(l'orateur poursuit en français)

Le conflit en Afghanistan ne saurait se résoudre uniquement par les armes. Les efforts déployés pour apporter une paix durable en Afghanistan doivent comporter un dialogue avec tous les membres de la société afghane, y compris les femmes et les groupes vulnérables. Tout processus de réconciliation viable en Afghanistan doit être organisé par les Afghans et doit rétablir le contact avec ceux qui renoncent au

terrorisme et qui déclarent leur respect de la Constitution afghane.

La création d'un Haut Conseil pour la paix représente une étape cruciale à cet égard. Au fur et à mesure que le Conseil commencera son travail, il devra prouver qu'il peut représenter les divers intérêts de toute la population afghane, indépendamment de l'ethnicité, de la religion, de la tribu ou du genre.

La Conférence de Kaboul reconnaît que la coopération régionale demeure une condition essentielle à la paix, à la stabilité et au redressement de l'Afghanistan à long terme. Il est nécessaire d'obtenir l'appui constant et constructif des pays limitrophes pour démanteler les refuges de ceux qui attaquent l'Afghanistan. Un tel soutien apportera la stabilité non seulement à l'Afghanistan, mais aussi à l'ensemble de la région. Le renforcement de la stabilité et de la coopération dans les pays de l'Asie du Sud demeure une condition préalable au commerce régional, ce qui peut contribuer à la prospérité de l'ensemble de la région.

Pour terminer, nous sommes encouragés par les progrès constatés au cours des derniers mois, ainsi que par les engagements importants convenus par le Gouvernement afghan et la communauté internationale à la Conférence de Kaboul. Toutefois, de nombreux défis demeurent, et il est maintenant temps de démontrer concrètement à la population de l'Afghanistan notre soutien constant pour ce qui est d'aider le Gouvernement afghan à réaliser les promesses faites lors de la Conférence de Kaboul.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à la représentante de la Norvège.

M^{me} Smith (Norvège) (*parle en anglais*): Je voudrais tout d'abord exprimer notre sincère soutien au Représentant spécial du Secrétaire général, M. de Mistura, aux efforts qu'il déploie pour mettre en œuvre le mandat récemment recentré de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et à son attachement à la prise en charge du processus par les Afghans. En cette période de transition vers cette prise en charge, le rôle de la MANUA est absolument capital, en ce qu'elle est, en particulier, le garant international de l'intégrité de la transition vers un rôle plus prépondérant de l'Afghanistan.

La Conférence de Kaboul a marqué un jalon important dans la progression vers une plus grande autonomie afghane. Elle a mobilisé un large soutien au sein de la communauté internationale et a clairement fait la preuve des engagements pris par le Gouvernement afghan envers son peuple. Toutefois, la mise en œuvre concrète des engagements pris à la Conférence est désormais primordiale, et les donateurs doivent commencer à mettre leur soutien en phase avec les priorités afghanes.

La Norvège apporte déjà sa pierre, quant à elle, à ce processus d'adaptation et de renforcement de la cohérence. Par ailleurs, la réussite du processus de Kaboul nécessite une direction afghane plus robuste. Les nouveaux programmes nationaux présentés à la Conférence doivent être mis en œuvre rapidement et de manière échelonnée avec des objectifs et des priorités clairs.

La prise en charge et la responsabilisation de l'État afghan sont essentielles au succès du processus de Kaboul. À vrai dire, cette prise en charge doit donner lieu à des processus politiques ouverts à tous et de caractère véritablement national. Sinon, l'adhésion de l'opinion publique à cette prise en charge afghane diminuera.

Le surcroît d'attention dont font l'objet actuellement les problèmes de corruption et de mauvaise gestion au sein de l'administration prouve également que le Gouvernement afghan doit faire montre d'une volonté politique plus forte en faveur de la lutte contre la corruption et de la réforme des institutions de l'État, qui sont les conditions *sine qua non* de tout programme viable d'édification de l'État, fondé sur un contrat entre le peuple afghan et son gouvernement.

D'autre part, le processus de Kaboul ne peut réussir que s'il est véritablement appliqué au niveau des districts et des provinces, à travers tout le pays. Les efforts engagés dans tout le pays pour mener à bien la transition et la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan soulignent la nécessité encore plus urgente de mettre en place une politique de gouvernance afghane viable au niveau infranational.

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises dans cette salle, le processus de paix et de réintégration en Afghanistan doit être non seulement conduit par les Afghans eux-mêmes, mais aussi fondé sur le principe du rassemblement national sans exclusive et mené

conformément à la Constitution et au droit international des droits de l'homme. La Norvège est favorable à un processus de réconciliation mené par les Afghans, et notamment, à des pourparlers avec les anciens membres de l'opposition armée qui ont renoncé à la violence et se sont réintégrés à la vie civile, dans le cadre d'un règlement politique afghan durable. Cependant, ce processus se doit d'être ouvert à tous, transparent et véritablement national. La réconciliation passe par une large représentation des groupes religieux, ethniques et des groupes de la société civile, notamment des femmes.

À cet égard, nous sommes inquiets de la composition restreinte du Haut Conseil pour la paix, qui a été annoncée hier par le Président Karzaï. Nombre de groupes importants de la collectivité afghane y sont laissés de côté, y compris la société civile. Nous sommes préoccupés, en particulier, par le nombre limité de femmes siégeant au Conseil : la participation des femmes est en effet essentielle à tout processus de paix durable. Dans le contexte du dixième anniversaire, le mois prochain, de la résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité, nous insistons de nouveau sur l'importance de la mise en œuvre de cette résolution.

Par ailleurs, tout au long des activités de réintégration et de réconciliation, il importe de ne pas faire obstacle à la justice transitionnelle. Il est difficile de traiter des questions relatives à la justice transitionnelle et aux droits de l'homme dans le cadre d'un conflit qui se poursuit, mais il faut faire véritablement participer le peuple afghan et protéger ses droits dans le contexte d'un processus de paix. L'injustice n'est pas une préoccupation stratégique de moindre importance que la corruption ou une gouvernance faible.

La Norvège se réjouit de la création, aujourd'hui, d'un service chargé de la défense des droits de l'homme au sein du Ministère de la justice. En outre, elle espère que ce service jouera un rôle important s'agissant de renforcer les capacités du Gouvernement afghan à s'acquitter de ses obligations en matière de droits de l'homme de façon coordonnée.

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'issue des récentes élections parlementaires, vu que les résultats préliminaires sont attendus au début du mois prochain. Le véritable test sera de savoir si la Commission électorale indépendante et la Commission

des plaintes électorales seront en mesure d'examiner les plaintes et les irrégularités de manière systématique et impartiale. Cependant, il n'est pas encore trop tôt pour examiner la nécessité d'une réforme électorale à long terme et du renforcement des capacités des institutions électorales afghanes.

Les recommandations des missions d'observateurs afghans et internationaux sont cruciales à cet égard. Ce processus doit notamment permettre d'étoffer et de renforcer l'éducation civique relative aux élections, dans l'objectif spécifique de faire participer les femmes et les groupes de la société civile au processus politique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie de donner à l'Allemagne l'occasion de participer à ce débat. Monsieur le Président, je voudrais féliciter votre gouvernement pour le rôle constructif qu'il continue de jouer dans la promotion de la coopération régionale en Asie centrale et en Asie du Sud, en particulier par le biais du Processus de coopération d'Ankara. Nous félicitons votre pays d'avoir accueilli le Sommet d'Istanbul pour l'amitié et la coopération au « Cœur de l'Asie » en janvier dernier. Par ailleurs, nous attendons avec intérêt la tenue de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, à Istanbul au début du mois de novembre.

Je voudrais me joindre aux orateurs qui m'ont précédé pour accueillir favorablement le dernier rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2010/463) et remercier tout spécialement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, de son exposé très détaillé. En outre, je voudrais exprimer notre gratitude au Ministre des affaires étrangères, M. Zalmai Rassoul, pour ses observations utiles et importantes.

L'Allemagne s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne, qui sera prononcée plus tard.

L'Allemagne voudrait brièvement faire part de ses vues, en particulier sur les quatre sujets suivants : les processus juridiques, y compris la réconciliation; la promotion de la coopération régionale; le transfert de l'ensemble des responsabilités; et les élections récemment tenues en Afghanistan.

Premièrement, les Conférences de Londres et de Kaboul, ainsi que le processus de Kaboul ont permis de réaffirmer avec force le partenariat de la communauté internationale avec le peuple et le Gouvernement afghans. Nous notons avec satisfaction que le Gouvernement afghan s'emploie à concrétiser les engagements politiques énoncés par le Président Karzaï dans son discours d'investiture pour son deuxième mandat et lors de la Conférence de Londres. Nous encourageons vivement le Gouvernement afghan à poursuivre ce processus et à renforcer la confiance du peuple afghan dans son gouvernement et dans le processus démocratique.

Nous félicitons le Président Karzaï du débat sans exclusive qu'il a tenu avec les dirigeants afghans dans le cadre de la Jirga de paix en juin dernier et nous nous félicitons de la nomination des membres du Haut Conseil pour la paix. Nous l'encourageons, lui et son gouvernement, à prendre d'autres mesures dans ce sens. Ce processus ne peut qu'être mené par les Afghans et doit continuer à l'être. La communauté internationale peut et va seulement jouer un rôle d'appui. Dans ce contexte, le programme de paix et de réintégration en Afghanistan est un élément très important et l'Allemagne l'appuie par le biais du Programme des Nations Unies pour le développement.

Deuxièmement, s'agissant de promouvoir la coopération régionale, nous voudrions saluer les mesures concrètes prises par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Il convient de fonder en particulier un espoir sur l'initiative de la Route de la soie et son influence régionale. Nous souhaiterions que cette démarche régionale constructive se poursuive.

Par ailleurs, comme le Ministre des affaires étrangères, M. Rassoul, l'a souligné lundi dans son allocution devant l'Assemblée générale, la promesse faite par la communauté internationale au peuple afghan qu'il vivrait à l'abri de la peur de la menace du terrorisme international n'a toujours pas été honorée.

La Force internationale d'assistance à la sécurité et le Gouvernement afghan sont sur le point d'entrer dans une phase de transition, où les responsabilités en matière de sécurité seront progressivement transférées à la partie afghane. Ceci permettra au Gouvernement afghan d'exercer pleinement sa souveraineté. Au cours de cette phase critique, nous resterons un partenaire fiable de l'Afghanistan et continuerons d'aider le

peuple afghan dans sa lutte pour vivre dans la paix et la prospérité et pour exercer ses droits consacrés par la Constitution afghane, notamment les droits de l'homme et les droits des femmes. Notre appui au Gouvernement et au peuple afghans se poursuivra après la fin de la phase de transition.

Enfin, les élections à Wolesi Jirga tenues cette année ont représenté un événement important pour la jeune démocratie afghane. Nous tenons à saluer le courage du peuple afghan pour sa participation à ces élections, en dépit des menaces contre sa sécurité. Nous encourageons les institutions afghanes compétentes à traiter de toutes les irrégularités et fraudes alléguées afin de garantir un processus électoral légitime et crédible. Les enseignements tirés de ces élections montreront également l'importance de réformes électorales. À cet égard, je voudrais souligner que l'Allemagne est prête à soutenir les efforts du Gouvernement afghan s'agissant de préparer le terrain en vue des prochaines élections.

Pour terminer, nous voudrions encourager le Conseil à soutenir Staffan de Mistura et son équipe en leur donnant l'orientation politique nécessaire. Nos attentes concernant la MANUA doivent rester réalistes et se concentrer sur les plus hautes priorités.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande.

M. McLay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande est reconnaissante de l'occasion qui lui est offerte de contribuer à ce débat, et remercie le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2010/463). Nous saluons la présence du Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, M. Rassoul, et du Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, et nous leur souhaitons la bienvenue. Nous remercions particulièrement M. de Mistura de son exposé détaillé au Conseil.

Je vais me concentrer sur quatre questions évoquées dans le rapport du Secrétaire général : les élections, la situation en matière de sécurité, la gouvernance et la nécessité d'une solution politique.

Les résultats définitifs ne seront connus que dans quelques semaines, mais dès maintenant, les élections du 18 septembre permettent de faire un constat bien clair : des millions d'Afghans résolus ont fait preuve de détermination et de courage, et ont bravé les

menaces de violence pour élire leur parlement. Nous félicitons ceux qui ont voté. Ils méritent de voir la même détermination reflétée à tous les niveaux de la société.

Nous ne pouvons pas et nous n'allons pas juger l'Afghanistan à l'aune des démocraties mûres et de longue date, mais nous sommes déçus de ce que, dans certains secteurs, les élections n'aient pas pu se tenir à cause des préoccupations liées à la sécurité. En outre, nous sommes préoccupés par les informations faisant état de fraudes électorales généralisées.

Nous encourageons la Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales à continuer de superviser avec rigueur le processus électoral et, de façon plus spécifique, à examiner ces allégations de fraude, s'assurant ainsi que le nouveau Parlement reflète mieux la volonté du peuple et agit en son nom.

Avec les autres partenaires internationaux, la Nouvelle-Zélande est déterminée à aider l'Afghanistan à assumer le principal rôle sur le plan de la sécurité, de la gouvernance et du développement socioéconomique. Les engagements pris par le Président Karzaï à la Conférence de Londres, en janvier, et le programme d'action entériné en juillet à Kaboul sont les repères qui permettront de mesurer les progrès réalisés par l'Afghanistan.

Nous reconnaissons que le contexte en matière de sécurité rend les progrès difficiles. Les élections se sont tenues au cours de l'une des périodes les plus violentes que l'Afghanistan ait connues depuis la chute des Talibans. La violence a touché les Afghans, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). En fait, 2010 a été la pire année pour la FIAS, avec plus de 530 morts, dont la première victime néo-zélandaise tuée au combat.

Même si la situation en matière de sécurité demeure fragile, nous voyons des signes d'amélioration. Nous saluons les efforts visant à renforcer la capacité des Forces nationales de sécurité afghanes et nous nous réjouissons en particulier de voir que leurs effectifs ont augmenté plus tôt que prévu. Nous nous réjouissons de ce que les effectifs de la FIAS aient augmenté de près de 40 000 soldats et de l'engagement pris par le Président Karzaï, à la Conférence de Kaboul, que les Forces nationales de sécurité afghanes prendront en charge les

responsabilités en matière de sécurité sur tout le territoire national d'ici à la fin de 2014. Nous aiderons à faciliter et à appuyer ce processus dans la province de Bâmiyân.

Accroître la sécurité donnera davantage d'occasions d'améliorer la gouvernance, de mettre en œuvre des programmes sociaux et de promouvoir le développement économique. Toutefois, les bienfaits de cette meilleure gouvernance doivent être équitablement répartis, ils doivent être durables, et ils doivent être irréprochables aux yeux de ceux qui fournissent appui et financement.

La corruption représente toujours un obstacle majeur aux progrès de l'Afghanistan et elle doit être combattue sans relâche. La corruption a un effet corrosif; elle détruit les capacités; elle sape la confiance nationale et internationale. Nous attendons du Gouvernement afghan qu'il enregistre des progrès plus marqués s'agissant de lutter contre la corruption et d'aborder les questions de gouvernance. Cela permettra d'assurer qu'avec l'appui de la communauté internationale, l'Afghanistan deviendra de plus en plus capable de se suffire à lui-même.

Le nouveau parlement a un rôle important à jouer s'agissant d'asseoir la confiance dans un gouvernement national et de garantir que le gouvernement national soit en contact avec les provinces afin qu'ensemble, le gouvernement nationale et les gouvernements provinciaux puissent former un tout cohérent. Nous encourageons tout particulièrement le parlement à trouver une solution au blocage qui, depuis neuf mois, empêche le Président Karzaï de constituer son cabinet.

À Bâmiyân, l'action de la Nouvelle-Zélande est fondé sur le principe qu'une gouvernance capable et crédible reste indispensable à un développement effectif. Nous avons accru les dépenses liées au développement, nommé un conseiller au développement et placé l'Équipe de reconstruction de la province sous tutelle civile pour la première fois. Nous avons désigné notre premier Ambassadeur résident à Kaboul. Tout cela s'inscrit dans le cadre des efforts internationaux visant à équilibrer les contributions militaires et civiles et s'accorde avec le passage de Bâmiyân sous direction afghane dans tous les secteurs de la sécurité, de la gouvernance et du développement.

À elle seule, la lutte armée ne permettra pas d'assurer l'avenir de l'Afghanistan : une solution

politique est l'unique clef d'une paix durable. Cette solution doit accentuer l'isolement des plus irréductibles chefs de l'insurrection et encourager la majorité à réintégrer la société civile. Certes, des compromis devront être consentis de chaque côté, mais la Nouvelle-Zélande jugerait alarmant que ce processus entraîne le retour des mêmes personnes chassées il y a neuf ans, et effrayant que la répression des femmes et des minorités soit officiellement tolérée dans un règlement politique. Ni nous ni les autres pays n'ont risqué la vie de nos contingents pour un tel résultat.

Nous attendons avec intérêt les résultats à plus long terme de la Jirga de paix accueillie par le Président Karzaï en juin. La création par le Président, ce mois-ci, d'un Haut Conseil pour la paix est un début prometteur, mais nous attendons là aussi des résultats concrets.

Les États voisins de l'Afghanistan ont également un rôle important à jouer dans une solution politique. La Nouvelle-Zélande a trouvé encourageant le soutien apporté au processus de réconciliation par le Pakistan en janvier, et nous avons accueilli favorablement la déclaration conjointe de l'Afghanistan et du Pakistan sur la coopération bilatérale en juin. D'évidence, le Pakistan a intérêt à avoir un voisin stable sur sa frontière ouest, et nous espérons bientôt observer une interaction plus étroite et plus positive avec l'Afghanistan. La coopération sur des questions essentielles comme le contrôle des frontières, le commerce, la répression policière du trafic de drogue et la lutte contre l'insurrection sera cruciale pour aider à garantir un avenir meilleur pour la région.

L'an prochain marquera le point culminant de l'intervention militaire internationale, avec environ 150 000 soldats envoyés en Afghanistan par près de 50 pays contributeurs. Les soldats néo-zélandais ont été parmi les premiers à se joindre à la campagne contre le terrorisme il y a près de 10 ans, et nous restons aujourd'hui aux côtés des Afghans à mesure qu'ils procèdent à la construction de leur nation. Nous les soutenons pendant cette croissance et les soutenons dans leurs efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Haroon (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer, Monsieur le Président, vous adresser mes sincères félicitations pour l'accession de la Turquie à la présidence du Conseil de sécurité et

pour votre direction compétente des travaux du Conseil au cours du mois. Je tiens également à féliciter le Ministre afghan des affaires étrangères, qui assiste au présent débat, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, Staffan de Mistura, car il me semble cette fois-ci déceler de nombreux changements dans le travail du Secrétaire général, qui souligne une amélioration. Il semble que des progrès ont été accomplis. Je crois que, pour la première fois, nous avons des raisons d'être optimistes. Sur la base du rapport trimestriel du Secrétaire général (S/2010/463), je voudrais les féliciter tous pour les accomplissements et les progrès observés en Afghanistan.

Au fil des années, les rapports du Secrétaire général ont gagné en crédibilité s'agissant des progrès et des revers en Afghanistan. Je me félicite de noter que dans le dernier rapport, les progrès dépassent les revers. Cette tendance doit être entretenue.

Le rapport du Secrétaire général dont le Conseil est saisi aujourd'hui mentionne à raison la Conférence de Kaboul comme étant l'événement politique le plus important des trois derniers mois. La Conférence a marqué un tournant. Le processus de Kaboul, qui en est le résultat, a déclenché un optimisme pareil à celui que l'on ressent lorsque la destination est enfin en vue.

Le processus de Kaboul délimite clairement les rôles respectifs du Gouvernement afghan et de la communauté internationale en matière d'engagements conjoints et de repères précis. À mesure que croissent les responsabilités du Gouvernement afghan dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et du développement économique et social, il aura besoin que la communauté internationale lui prête un appui constant, qui ne doit pas lui être refusé. Nous espérons sincèrement que toutes les parties exécuteront les tâches qui leur sont mandatées. Nous convenons avec le Secrétaire général que, pour que le processus de Kaboul aboutisse, nos efforts devront être centrés sur les domaines prioritaires, dans l'ordre qui convient et avec la coordination qui s'impose.

Le Secrétaire général prévient également que l'optimisme et les progrès observés en Afghanistan « continuent d'être menacés par la détérioration de la situation en matière de sécurité » (par. 65) et observe avec justesse que « [l]es efforts du Gouvernement pour mettre en œuvre le programme de paix et de réintégration sont particulièrement importants à cet égard » (ibid.).

Dans une société qui souffre de la guerre depuis déjà quatre décennies, la question frustrante de la sécurité ne saurait être réglée par un autre conflit. Une action exclusivement militaire n'est pas et ne pourra pas être la solution des problèmes de l'Afghanistan.

Nous partageons l'opinion du Secrétaire général qu'un processus de réconciliation viable est crucial pour une paix durable et à long terme en Afghanistan. Le Pakistan est en faveur d'un processus de réconciliation sans exclusion et piloté par le peuple afghan, afin de ramener les groupes d'opposition au sein du courant politique dominant. Nous accueillons donc favorablement la création du Haut Conseil pour la paix en Afghanistan. Nous espérons que le Conseil de sécurité restera un partenaire de bonne volonté du Gouvernement afghan tout au long du processus de réconciliation.

Le Pakistan a toujours souligné l'importance de l'unité régionale pour faire face aux défis que représentent la sécurité et le développement en Afghanistan. Les États limitrophes de l'Afghanistan ont un rôle particulier à jouer dans la stabilité de ce dernier. Le Pakistan est impliqué avec d'autres pays dans un certain nombre d'initiatives régionales importantes ayant trait à l'Afghanistan. Elles ont pour objectif une connectivité régionale accrue, dans le but de promouvoir la coopération économique et commerciale et d'extirper les menaces que représentent le trafic de drogues, le terrorisme et l'extrémisme.

Le Pakistan est déterminé à renforcer ses liens avec l'Afghanistan, et ce dans tous les domaines. Nos relations bilatérales sont marquées par une coopération étroite à tous les égards, comme en attestent le dialogue permanent et les visites mutuelles régulières aux plus hauts niveaux. Le Président Hamid Karzaï a effectué une visite importante au Pakistan ce mois-ci. La déclaration conjointe publiée à cette occasion définit la trajectoire future de nos relations bilatérales.

Avant cela, nos deux pays avaient conclu l'Accord sur le commerce de transit, qui renforçait un accord similaire signé en 1962. Nous nous sommes engagés à poursuivre l'exécution des projets de développement en Afghanistan malgré les obstacles liés aux inondations sans précédent dont a été victime le Pakistan. Nous coopérons également en matière de sécurité et de renseignements avec l'Afghanistan, grâce notamment à la Commission tripartite, qui comprend

également les États-Unis et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).

Le Pakistan a félicité la nation et le Gouvernement afghans ainsi que la Commission électorale indépendante pour le bon déroulement des élections de la Wolesi Jirga le 18 septembre 2010. Ces élections ont montré combien l'Afghanistan était résolu à renforcer ses traditions et institutions démocratiques en dépit des multiples défis à relever. Et pour ceux qui connaissent bien la région, je suis sûr que Staffan dira aussi combien il est difficile d'instaurer la démocratie dans cette région.

Nous demandons que les quelque 3 millions de réfugiés afghans qui vivent toujours au Pakistan rentrent rapidement, et à titre volontaire, chez eux. Nous prenons note des progrès enregistrés à ce sujet, 91 583 Afghans qui étaient réfugiés au Pakistan ayant pu rentrer chez eux ces trois derniers mois, comme le précise le rapport. C'est un progrès encourageant. Nous insistons sur la nécessité de renforcer les programmes de réintégration à l'intention des réfugiés dans le cadre de la stratégie de développement de l'Afghanistan.

Je tiens à dire à ce stade que depuis des siècles les couloirs mènent de l'est de l'Afghanistan au cœur de l'Inde. Il me semble que le plus grand royaume dirigé par l'Afghanistan se trouvait au Madyar Pradesh et s'appelait Bhopal. Chose intéressante, alors que nous combattons actuellement le terrorisme dans le Waziristan-Nord, en particulier dans la zone tribale d'Orakzai, le plus grand royaume indien en question, Bhopal, se trouvait dans la zone d'Orakzai. Cela prouve qu'il ne faut pas se soucier des sanctuaires, mais des siècles de voyage dans ces zones qui sont, elles, demeurées au même endroit. Les personnes vont et viennent. Les lignes de démarcation que nous avons tracées, qu'il s'agisse de la ligne Durand ou de la ligne Maginot en France, qui n'a d'ailleurs pas arrêté Hitler, n'arrêtent personne. Des siècles entiers s'écoulent, mais les peuples continueront d'emprunter les chemins qu'ils connaissent et acceptent.

L'ONU, grâce à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), sous la houlette de Staffan de Mistura, joue un rôle louable dans le pays. Je pense d'ailleurs qu'on peut le féliciter pour les progrès que nous constatons aujourd'hui dans ce pays, ainsi que pour le travail considérable qu'il a réalisé pendant sa courte présence dans ce pays. Le Pakistan fait grand cas des activités de la MANUA en

matière d'appui à la gouvernance, de fourniture de l'aide, de réformes judiciaires, de coordination entre les donateurs, d'assistance humanitaire, d'éradication de la culture de pavot, de lutte contre les stupéfiants et de déminage. Je saisis cette occasion pour rappeler que nous sommes disposés à apporter toute l'assistance nécessaire au Représentant spécial, M. de Mistura, et à son équipe.

Alors que s'achève la première décennie de son engagement en Afghanistan après le processus de Bonn, la communauté internationale doit continuer de se montrer déterminée et objective dans son action. Le mois prochain, le Conseil de sécurité examinera le mandat de la FIAS. Dans l'entretemps, le Gouvernement afghan fera le point de la Conférence de Kaboul et du processus de réconciliation. Ce sont là des jalons importants sur la voie de la reconstruction de l'Afghanistan. Que l'histoire afghane soit l'étoile qui nous guide dans ce voyage difficile.

Je terminerai en mentionnant une donnée de notre histoire. La ligne Durand a été créée sous le gouvernement d'Amir Abdur Rahman. Cette zone est actuellement considérée comme un sanctuaire, mais lorsque, à l'époque son peuple lui a demandé : « Pourquoi avez-vous cédé la moitié de notre pays? », il a répondu : « J'ai mis les personnes dont je ne voulais pas de l'autre côté de la ligne ».

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Inde.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat consacré à la situation en Afghanistan. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général pour son dernier rapport (S/2010/493) et avons apprécié à sa juste valeur l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura. Nous remercions également M. Zalmai Rassoul, Ministre afghan des affaires étrangères, de sa déclaration.

La Conférence de Kaboul a marqué un tournant dans le partenariat établi entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale : le processus de Kaboul et un engagement renouvelé pour édifier un Afghanistan sûr, prospère et démocratique. La Conférence a témoigné de la détermination du Gouvernement afghan à assumer l'entière responsabilité de son développement, de sa sécurité et de sa gouvernance, ainsi que de la volonté de la

communauté internationale d'harmoniser l'aide internationale avec les priorités et les plans d'action afghans. Le succès du processus de Kaboul sera largement tributaire de la formulation précise des engagements pris à la Conférence de Kaboul et de leur respect.

La tenue des élections de l'Assemblée nationale le 18 septembre, avec en lice 2 500 candidats, a contribué pour beaucoup au renforcement du cadre démocratique afghan. Nous saluons le rôle de chef de file de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en matière de coordination de l'appui international au processus électoral.

L'Inde et l'Afghanistan entretiennent des relations fondées sur l'histoire, la civilisation, les échanges commerciaux et culturels et des valeurs et intérêts communs qui remontent à des milliers d'années. L'Inde est attachée à l'unité, l'intégrité et l'indépendance de l'Afghanistan, étayées par la démocratie et un pluralisme cohésif affranchi de toute ingérence étrangère. L'Inde a contribué à la réalisation de ces objectifs grâce à un partenariat en faveur du développement, mis en œuvre exclusivement en fonction des priorités définies par le Gouvernement et le peuple afghans. Nos programmes d'assistance couvrent tout le pays et touchent à tous les aspects liés au développement : l'assistance humanitaire, les infrastructures, le renforcement des capacités et des institutions, les petits projets de gestion rapide et l'agriculture. Notre aide, qui s'élève actuellement à plus de 1,3 million de dollars, vise en fin de compte à renforcer les capacités de l'État et du peuple afghans afin qu'ils puissent prendre en main la gouvernance et les services offerts aux Afghans.

La stabilité et le développement économique de l'Afghanistan dépendent dans une grande mesure de ses voisins et de la région dans son ensemble. Le plus fort potentiel économique de l'Afghanistan réside peut-être dans ses immenses ressources inexploitées qui pourraient faire de lui un pôle commercial, énergétique et de communications qui relierait l'Asie centrale, occidentale, méridionale et le Golfe. Sa prospérité dépend également du près de 1,5 milliard de consommateurs qui se trouvent dans le sous-continent de l'Asie du Sud. Les informations récentes faisant état de la grande richesse de l'Afghanistan en minéraux ouvrent aussi des perspectives d'exploitation minière et d'investissements.

Toutefois, pour que l'Afghanistan tire le meilleur parti de ses atouts dans ces domaines, ses voisins doivent s'entendre pour établir une plus grande coopération et promouvoir le commerce et le transit. L'interdépendance économique croissante du pays contribuera également à détourner les jeunes désenchantés de l'insurrection et du militantisme et à créer une zone de prospérité partagée dans la région. Nous appuyons la volonté du Gouvernement afghan de montrer l'exemple dans cette direction.

Les efforts de paix et de réintégration en Afghanistan seront couronnés de succès à condition que les Afghans les dirigent et se les approprient, et qu'ils rassemblent toutes les couches de la population afghane. Ils devront aussi respecter les conditions fixées à la Conférence de Londres : renoncer à la violence, couper tous liens avec le terrorisme, et accepter les valeurs démocratiques et pluralistes de la Constitution afghane, y compris les droits des femmes.

La communauté internationale doit tirer les enseignements des expériences passées en matière de négociation avec des organisations fondamentalistes et extrémistes et doit veiller à ce que tout processus de paix soit mené d'une manière transparente et inclusive. Il est indispensable que les forces de sécurité et d'autres institutions afghanes aient les moyens suffisants de protéger la souveraineté de l'Afghanistan, le pluralisme et la démocratie. Les acquis des neuf dernières années risquent d'être perdus si la communauté internationale, au moment où elle examine les prochaines mesures à prendre en Afghanistan, n'accorde pas à cette question l'attention qu'elle mérite.

La communauté internationale doit veiller à ne pas être sélective dans sa lutte contre le terrorisme. La lutte contre le terrorisme ne saurait être compartimentée. On ne peut pas établir de distinction entre Al-Qaida et la multitude d'organisations terroristes qui ont assimilé ses objectifs et ses techniques. La sécurité et la stabilisation de l'Afghanistan resteront hors de portée à moins que nous puissions isoler et supprimer les associations terroristes qui rassemblent des éléments d'Al-Qaida, des Taliban, de Lashkar e Toiba et d'autres groupes terroristes et extrémistes opérant à l'intérieur et hors des frontières de l'Afghanistan. Il est donc impératif de veiller à mettre immédiatement un terme à l'appui, à l'aide et aux refuges dont bénéficient les organisations terroristes.

Tandis que nous débattons de cette question aujourd'hui, il est inquiétant de noter que la situation en matière de sécurité a continué et continue de se dégrader. Le rapport du Secrétaire général note que le nombre d'incidents de sécurité a augmenté de 69 % par rapport à la même période en 2009.

Pour terminer, la communauté internationale dans son ensemble a grandement aidé l'Afghanistan à devenir autonome. La Conférence de Kaboul a été un pas important dans la bonne direction. Il est important que la communauté internationale reste déterminée à aider l'Afghanistan. Nous nous félicitons de ces efforts et les appuyons pleinement. Nous appuyons le bon travail effectué par la MANUA.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Pedro Serrano, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Serrano (*parle en anglais*) : Je vous remercie vivement, Monsieur le Président, de donner la parole à l'Union européenne (UE). La Turquie, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et l'Islande, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à la présente déclaration.

Je tiens tout d'abord à remercier le Ministre afghan des affaires étrangères de son importante déclaration et à réaffirmer le soutien de l'Union européenne aux efforts du Gouvernement afghan. Je tiens également, comme les autres intervenants, à appuyer le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (S/2010/463) et à remercier le Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, de son dévouement et des efforts qu'il déploie sans relâche en Afghanistan. Nous attachons une très grande importance à la coopération entre la MANUA et l'Union européenne.

L'Union européenne félicite l'Afghanistan de la récente tenue de ses deuxièmes élections parlementaires depuis 2001. Bien qu'il soit encore trop tôt pour dresser un véritable bilan du scrutin, l'Union européenne tient à mettre l'accent sur les préparatifs minutieux qui l'ont précédé. Réalisés en grande partie par les institutions afghanes, ces préparatifs ont pris en compte certains des enseignements tirés des élections de l'année dernière. Nous rendons avant tout hommage

aux millions d'Afghans qui ont exercé avec courage leurs droits démocratiques dans des circonstances particulièrement difficiles. L'Union européenne déplore les pertes en vies humaines et condamne tous ceux qui ont cherché à compromettre le processus électoral, notamment par la violence.

Nous attendons désormais de la Commission électorale indépendante et de la Commission des plaintes électorales qu'elles examinent les irrégularités et les plaintes d'une manière transparente et impartiale et dans le respect de certains principes. Les semaines à venir auront valeur de véritable test pour ces commissions. Nous espérons également que tout sera fait pour que toutes les femmes qui ont été candidates et ont été élues puissent assumer leurs fonctions. Par ailleurs, il faudra s'intéresser aux zones où le taux de participation électorale a été particulièrement faible à cause de l'insécurité, de façon à éviter une exclusion encore plus marquée d'une partie de la population. Ces élections passées, il reste toujours aussi important de renforcer le cadre électoral afghan. L'Union européenne prend bonne note des promesses faites à cet égard par le Gouvernement afghan à la Conférence de Kaboul et est déterminée à appuyer, à l'avenir, de telles réformes électorales.

De façon plus générale, l'Union européenne se félicite des résultats obtenus lors de la Conférence de Kaboul, qu'elle considère un succès, notamment parce qu'elle a mobilisé un vaste appui international pour le processus de transition, dans son ensemble, et a suscité l'adhésion des Afghans à ce processus. Nous devons désormais insister sur la mise en œuvre concrète des plans et sur la satisfaction des critères fixés. Une volonté politique forte de la part du Gouvernement afghan est plus indispensable que jamais pour mettre en œuvre les réformes nécessaires, de même que l'appui ferme et inébranlable de la communauté internationale, en particulier pour le renforcement indispensable des capacités.

L'Union européenne est pleinement consciente du fait que l'amélioration de la gouvernance et du développement est un processus à long terme et elle s'est donc engagée à maintes reprises à rester active, sur le long terme, en Afghanistan. Les membres du Conseil le savent, l'Union européenne est fermement résolue à répondre aux besoins humanitaires, mais également à contribuer à la reconstruction et à la stabilisation de l'Afghanistan. Pour la période 2011-2013, nous allons porter notre aide à quelque 200

millions d'euros par an. L'Union européenne dans son ensemble investit près d'un milliard d'euros chaque année, en axant particulièrement son aide sur les secteurs de l'état de droit, de la gouvernance, du développement rural, de l'agriculture et de la santé.

Entre 2002 et la fin 2009, rien que pour la Commission européenne, l'aide versée à l'Afghanistan a atteint 1,8 milliard d'euros, dont 282 millions d'euros sous forme d'aide humanitaire. Compte tenu de la détérioration de la situation humanitaire dans certaines régions du pays, l'Union européenne continuera d'orienter ses ressources sur la satisfaction des besoins fondamentaux de la population et elle demande aux autres partenaires de faire de même. D'une façon plus générale, le Plan de renforcement de l'action de l'UE en Afghanistan et au Pakistan, adopté en octobre 2009, définit le cadre de l'engagement de l'UE dans divers secteurs du pays.

La transition dépendra pour beaucoup de la capacité du Gouvernement d'assurer la sécurité et de gagner l'appui nécessaire de la population. Il devra pour cela obtenir des résultats tangibles en matière de développement socioéconomique, mais aussi continuer la réforme institutionnelle, notamment celle de la police et du système judiciaire, deux domaines d'aide prioritaires pour l'UE. La Mission de police de l'UE contribue de fait au renforcement des capacités de police civile, notamment par la réforme de la police afghane en uniforme et de la police anticriminalité. Il faut également redoubler d'efforts pour garantir la grande transparence, lutter contre la corruption et accomplir des progrès dans le domaine de la réintégration et de la réconciliation.

Comme nous l'avons déjà déclaré cette année dans cette salle, ce processus doit être mené par les Afghans, de manière inclusive et conforme à la Constitution et aux engagements internationaux de l'Afghanistan, y compris en matière de droits de l'homme. Nous allons bientôt commémorer le dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité et l'Union européenne tient à insister sur le fait qu'il est particulièrement important de respecter les droits des femmes et leur rôle dans ce processus. Malgré certains progrès concernant la situation des femmes et des filles, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

De même, l'Union européenne reste préoccupée par l'augmentation signalée du nombre de victimes

civiles, en particulier parmi les femmes et les enfants, les Taliban et d'autres groupes extrémistes étant responsables du coût humain croissant du conflit.

L'Union européenne appuie également activement le dialogue entre l'Afghanistan et ses voisins, ainsi qu'une coopération régionale concrète, et elle se félicite du plus grand rôle joué par l'ONU à cet égard.

Pour terminer, l'Union européenne tient à remercier le Représentant spécial de Mistura et son équipe de mettre en œuvre dans des conditions difficiles le mandat ambitieux et recentré de la MANUA. Nous saluons également l'attachement du Gouvernement afghan à la réforme, ainsi que ses efforts accrus en la matière. Nous encourageons chacun à tirer pleinement parti du mouvement actuel de mobilisation et d'aide internationales pour avancer vers la sécurité et la prospérité de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Ragolini (Italie) (*parle en anglais*) : Bien que l'Italie s'associe à la déclaration de l'Union européenne, j'aimerais tout de même ajouter quelques observations. Les élections législatives du 18 septembre ont représenté un autre pas dans la bonne direction vers un Afghanistan ouvert et souverain, dont l'avenir est modelé par la volonté du peuple afghan lui-même. Mon pays félicite donc les autorités afghanes d'avoir organisé correctement et de manière opportune le scrutin, ainsi que les millions d'Afghans qui ont courageusement exercé leurs droits démocratiques dans un environnement difficile.

Nous adressons également nos remerciements à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et plus particulièrement au Représentant spécial de Mistura pour le très utile exposé fait ce matin, et surtout pour le rôle crucial qu'il a joué dans la coordination des nombreuses initiatives visant à fournir un appui international à ces élections.

Bien que le processus se poursuive, nous estimons que pour que ces élections soient crédibles, il faut que les institutions électorales afghanes puissent fonctionner de manière tout à fait indépendante, transparente et professionnelle. Il est dans l'intérêt de l'Afghanistan de renforcer ses institutions électorales à tous les niveaux, et l'Italie est disposée à travailler avec le Gouvernement et avec le Parlement afghans

pour faire en sorte qu'il soit pleinement tenu compte des enseignements tirés quand il s'agira de réformer et d'améliorer le système électoral dans son ensemble.

Les élections sont un élément du processus de transition qui a été rationalisé à la Conférence de Kaboul en tant que stratégie suivie et assortie de conditions en vue de confier une plus grande responsabilité aux Afghans en matière de sécurité, de gouvernance et de développement. Le processus doit être fondé sur ces conditions, que nous devons remplir par une action conjointe durable. Dans ce contexte, nous jugeons nécessaire de mettre en place un environnement favorisé par la transition, en renforçant la coopération civile et en améliorant la capacité des Forces nationales de sécurité afghanes. Renforcer la formation et l'encadrement des forces afghanes est également partie intégrante de la stratégie de transition.

Ce processus nécessite également que d'importants efforts soient déployés dans le domaine de la justice, de l'état de droit et de la gouvernance. L'Italie demeure convaincue que le développement et la gouvernance vont de pair et qu'ils doivent avancer en parallèle. Ainsi, en appuyant les mécanismes de la gouvernance, on mettra en place les conditions nécessaires pour renforcer la souveraineté des institutions légitimes et pour répondre aux besoins de la population.

L'Italie a renforcé ses activités civiles vouées au renforcement des capacités. Nous participons aux efforts multilatéraux de l'Union européenne et nous comptons sur l'excellence de l'École nationale d'administration italienne pour former des diplomates et des fonctionnaires afghans ainsi que pour fournir une assistance à la police afghane chargée de la lutte contre la corruption.

En outre, mon pays est déterminé à favoriser l'état de droit, le secteur de la justice, la promotion des droits de l'homme et le rôle des femmes en Afghanistan. Pour honorer notre engagement, nous poursuivrons notre effort de longue durée, qui a permis jusqu'ici de former 3 700 juges, procureurs et officiels, et de mettre sur pied à Kaboul une unité mixte composée de neuf femmes procureurs avec pour mission de protéger les femmes contre la violence.

Nous n'épargnerons aucun effort pour ouvrir la voie de l'avenir convenue à Kaboul, et nous appelons les autorités afghanes à prendre d'autres mesures pour accomplir des progrès et pour faire en sorte que les

engagements pris à la Conférence aient une application pratique. Nous encourageons également la communauté internationale à faire plus d'efforts pour acheminer ses fonds à travers le budget afghan et pour appuyer la stratégie nationale afghane de développement; et nous encourageons les autorités afghanes à mettre en place une série de contrôles pour veiller à l'indépendance des plus importants organes de lutte contre la corruption.

Mon pays confirme son engagement à garantir le plus haut degré de prise en main par les Afghans et il achemine déjà une grande partie de son financement par le biais du budget afghan, de même qu'il appuie les programmes nationaux dans le cadre de la stratégie susmentionnée.

L'Italie juge essentiel de reconnaître que dans le cadre du processus de Kaboul, la réintégration et, peut-être, la réconciliation sont nécessaires. Nous estimons que ceux qui renoncent à la violence et au terrorisme et qui s'engagent à respecter la Constitution devraient se voir offrir une chance de participer à la reconstruction de leur propre pays.

Toutefois, pour qu'ils soient acceptables aux Afghans et à l'opinion publique dans nos propres pays, ces efforts ne doivent pas aller au-delà des lignes rouges tracées à la Conférence de Londres. Nous devons tous jouer un rôle diplomatique cohérent pour amener les acteurs régionaux aux côtés de l'Afghanistan. Plus que jamais, nous restons persuadés que la coopération régionale est essentielle à la stabilisation du pays. Elle encouragera une meilleure coordination des initiatives internationales et régionales existantes sous l'égide de l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Golezinowski (Australie) (*parle en anglais*): Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat public du Conseil de sécurité consacré à l'Afghanistan. Nous nous félicitons de ce que des exposés sont présentés régulièrement par le Représentant spécial Staffan de Mistura, et c'est avec un grand plaisir que nous souhaitons la bienvenue au Ministre des affaires étrangères, M. Rassoul, à New York.

Ce débat souligne le véritable enjeu que représentent pour nous – communauté internationale – la stabilité en Afghanistan ainsi que notre engagement

à travers la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan pour aider l'Afghanistan à relever les nombreux défis auquel il est confronté.

Au cours de l'année écoulée, l'Australie a accru son engagement civil dans ce pays. Depuis la Conférence de Londres en janvier, nous avons accru notre engagement civil de 50 %. Nous avons maintenant sur place un personnel civil fort de 50 hommes, notamment dans la province d'Uruzgan, où nous assurons le commandement de l'Équipe de reconstruction provisoire.

Nous avons également accru de 50 % cette année notre aide au développement à l'Afghanistan, qui a atteint quelque 106 millions de dollars, et je pense que cela porte notre aide au développement à environ 700 millions de dollars depuis 2001. Ce faisant, nous nous alignons sur les priorités définies par le Gouvernement afghan dans le cadre de sa stratégie nationale de développement et nous acheminons au moins la moitié de notre aide au développement par le biais des systèmes du Gouvernement afghan, conformément aux engagements pris à la Conférence de Kaboul en juillet.

Ce renforcement de l'aide civile est très important, mais il fait fond également sur la contribution militaire australienne qui, comme le Conseil le sait, comprend aujourd'hui un peu plus de 1 500 éléments de la force de défense australienne.

L'Australie appuie fermement les objectifs et plans du Gouvernement afghan pour assumer une pleine autorité en matière de sécurité, et aussi les plans de l'Afghanistan relatifs au processus de transition. Je n'aborderai pas l'ensemble des points que je voulais soulever, car je pense que nous sommes tous d'accord sur ces points. Nous notons, toutefois, que la transition ne concerne pas seulement la sécurité. Il s'agit aussi d'améliorer la capacité de gouvernance et de mettre en place les conditions nécessaires à la stabilité. Nous reconnaissons que l'action militaire seule ne mettra pas un terme au conflit et qu'une solution à long terme exige une action politique et, en fin de compte, la réconciliation entre le Gouvernement afghan et les insurgés. Nous nous félicitons donc du processus de réconciliation et de réintégration mené par les Afghans, visant à rallier par le biais de programmes ciblés ceux qui soutiennent marginalement les insurgés.

À cet égard, l'Australie se félicite aussi de l'annonce, par le Gouvernement afghan, de la nomination de près de 70 personnes, parmi lesquelles des femmes, au nouveau Haut Conseil pour la paix et à son Sous-Comité spécial de paix et de réintégration.

L'Australie, comme d'autres pays, est tout naturellement préoccupée par le fait que les récentes élections législatives aient été entachées de violence et de fraude, mais le fait que de si nombreux Afghans ordinaires aient eu le courage de jeter leur bulletin dans l'urne malgré les menaces et l'intimidation – et je constate que le Ministre des affaires étrangères et M. de Mistura portent encore à leurs doigts la trace d'encre noir – prouve clairement à quel point l'avenir de leur pays compte pour eux. Il s'agit d'un processus mené par les Afghans et géré par eux; les forces de sécurité afghanes ont assuré la sécurité des bureaux de vote et elles se sont acquittées de leur tâche avec efficacité; et, comme l'a souligné M. de Mistura ailleurs, elles ont eu le courage de reconnaître leurs limites et d'accepter le fait que tous les bureaux ne pouvaient pas être ouverts. Il y a donc un équilibre entre l'optimisme et l'honnêteté dans ce processus.

Il importera ultérieurement, toutefois, que des enquêtes sur des accusations de manquements soient ouvertes par les autorités en vertu de la loi afghane. Et le Gouvernement afghan sait que, à moyen et à long terme, il lui faudra réussir à mieux honorer ses engagements en matière de réforme électorale pour que les élections puissent être justes et transparentes à l'avenir.

Tous les voisins de l'Afghanistan partagent un intérêt commun à la sécurité et à la stabilité à long terme de l'Afghanistan et ils peuvent jouer un rôle constructif dans la promotion du développement économique et social de l'Afghanistan. C'est pourquoi j'ai écouté avec grand intérêt ce matin les interventions de certains orateurs sur ce sujet. À cet égard, nous ne pouvons que nous féliciter des efforts déployés par la MANUA pour inciter les pays de la région à coopérer en vue de stopper le commerce des stupéfiants et la circulation illégale des personnes et d'appuyer les efforts de l'Afghanistan pour instaurer la sécurité et la stabilité.

Il y a eu des revers et il y en aura d'autres, mais des progrès réels ont également été accomplis. En 2002, 9 % de la population afghane avait accès aux soins de santé; la proportion est aujourd'hui de 65 %.

Près d'un quart des sièges de l'Assemblée nationale afghane est occupé par des femmes, un contraste saisissant par rapport à la situation des Afghanes sous le régime oppressif des Taliban. Le nombre d'enseignants a quasiment doublé depuis 2002 et l'accès à l'éducation s'est amélioré de manière spectaculaire.

Nous devons faire fond sur ces progrès. Le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux, dont l'Australie, doivent maintenir leur engagement et continuer d'axer leurs efforts sur les tâches urgentes : combattre l'insurrection, lutter contre la corruption, améliorer la gouvernance et fournir des services essentiels à la population afghane.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. de Mistura pour qu'il réponde aux observations qui ont été formulées.

M. de Mistura (*parle en anglais*) : Je prends la liberté de répondre également au nom de mon ami, le Ministre afghan des affaires étrangères, pour dire que toutes les observations que nous avons entendues nous sont très utiles. L'appui et les conseils du Conseil de sécurité au Gouvernement afghan et à la Mission

d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sont déterminants. Nous en avons besoin et nous avons besoin de les entendre, car les prochains mois seront encore plus difficiles compte tenu des deux domaines dans lesquels nous allons tout particulièrement axer nos efforts.

Je tiens à remercier les membres du Conseil de sécurité au nom, si je puis me permettre, de S. E. le Ministre afghan des affaires étrangères et en mon nom propre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial pour ses observations. Je tiens à redire que nous savons également gré à S. E. M. Zalmi Rassoul, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan, d'avoir participé à la présente séance et de sa déclaration éclairée. Nous lui souhaitons plein succès dans sa tâche.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 30.